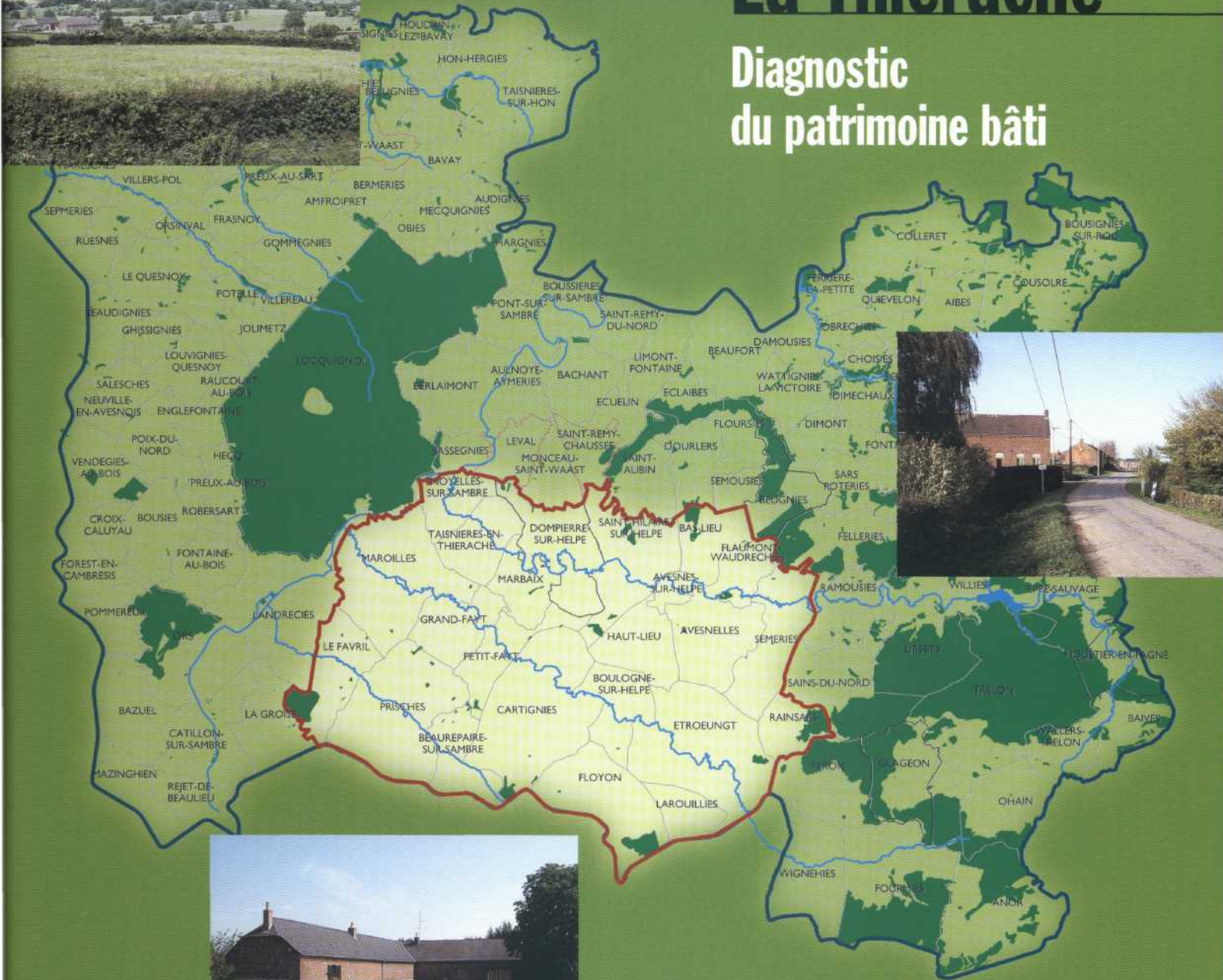




La Thiérache

Diagnostic du patrimoine bâti



Territoire & paysage



L'Avesnois est une région frontalière, de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influence culturelle. Cette réalité historique se lit encore dans le paysage et certains éléments du patrimoine bâti en témoignent. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

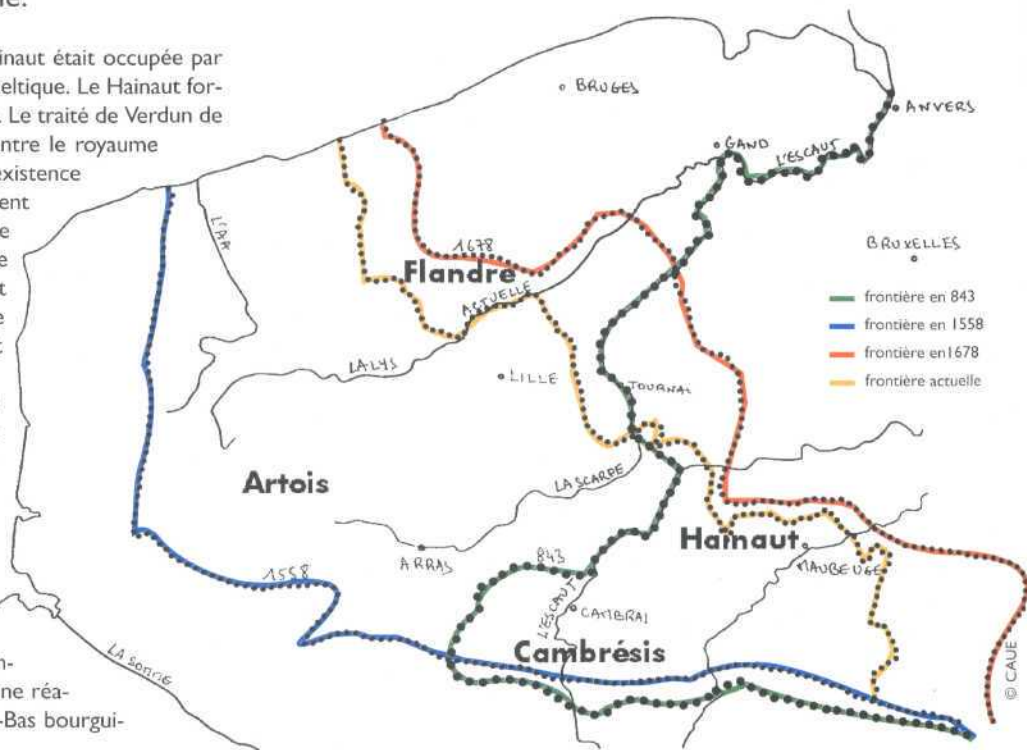
A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celtique. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie. Cependant, l'existence politique du Hainaut remonte plus exactement à la naissance d'une dynastie des comtes de Hainaut, vers 870. A cette époque, le Hainaut faisait partie de la Lotharingie et Régnier au Long-Col, qui reçut en 911 le titre héréditaire de comte de Hainaut, était son suzerain.

Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. En 1246, l'arbitrage du roi de France, Saint Louis, dans la querelle des Avesnes et des Dampierre, scella la séparation des deux comtés, qui interviendra définitivement en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une réalité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

A la mort de Marie de Bourgogne, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien : 1482 ; Charles-Quint : 1515) et d'Espagne (Philippe II : 1555).

Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. L'actuelle frontière franco-belge prend forme.

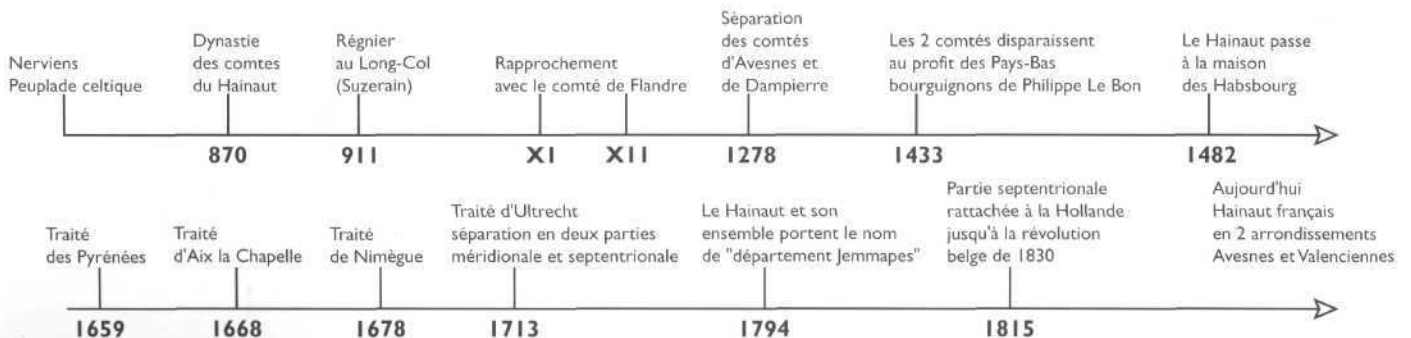
Panorama historique du Hainaut



En 1794, la Révolution française exporta ses idéaux et le Hainaut dans son ensemble retomba sous la domination française. Il portait alors le nom de «Département de Jemmappes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce, jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du Royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Historique général du Hainaut extrait de : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.



Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est un des volets du programme d'amélioration des connaissances, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Un diagnostic raisonné du patrimoine bâti

1 - la méthode

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. Dans le département du Nord, et dans l'Avesnois en particulier, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du Conseil Général du Nord.

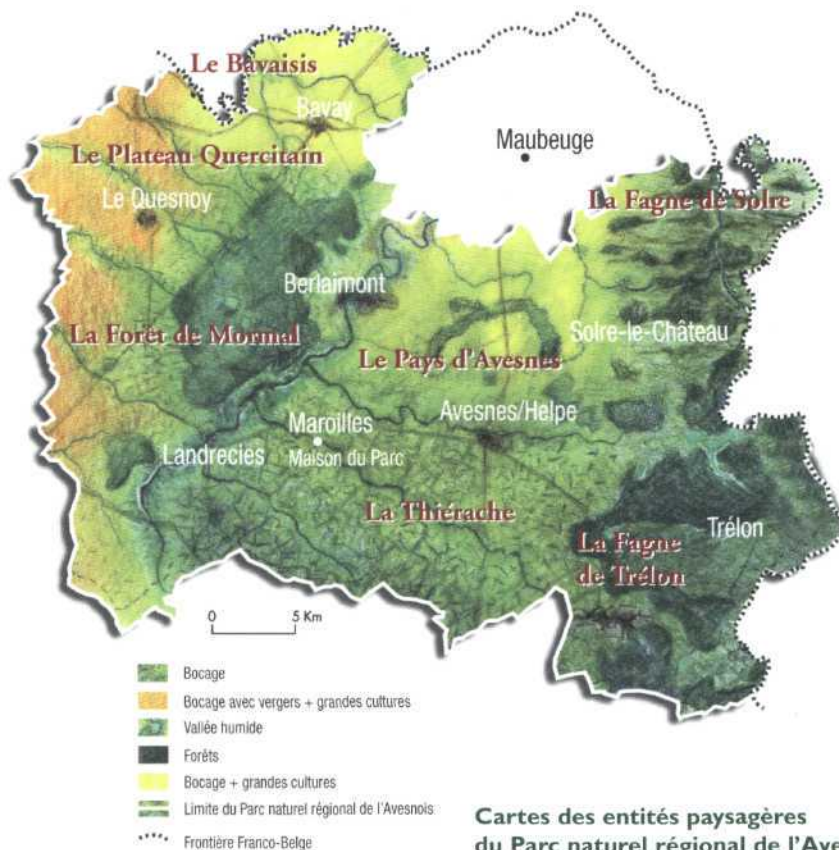
C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Parc de l'Avesnois.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur ;
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat

Le diagnostic raisonné du patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante, adaptée aux objectifs du Parc. Celui-ci s'est associé avec des partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine : le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE) et le Service Patrimoine du Conseil Général du Nord.



Cartes des entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 - La mise en œuvre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mis œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère. L'ensemble du territoire du Parc devrait être couvert en 5 ans environ ; Chaque étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes ;
- de recherches documentaires aux Archives Départementales, aux services du Cadastre, à l'Écomusée de Fourmies-Trélon ;
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données ;
- d'un archivage des données communales ;
- d'une information auprès des élus et des personnes ressources ;

- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, particuliers...).

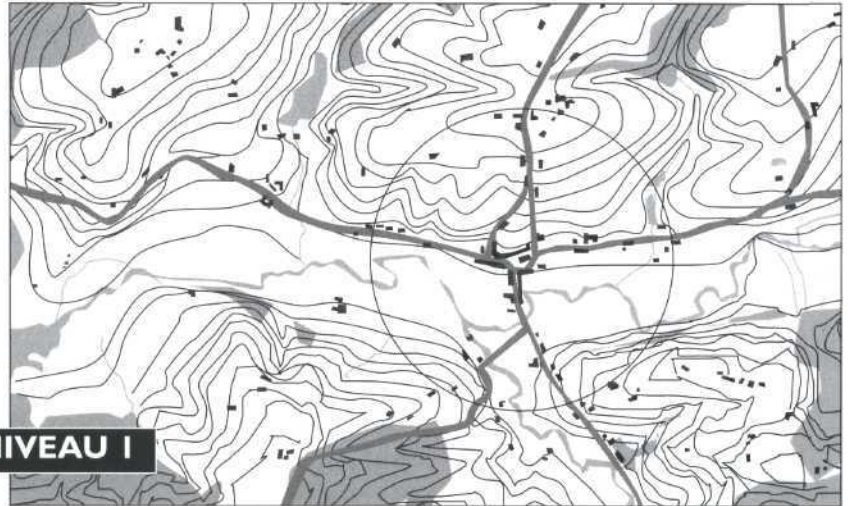
5 - les niveaux d'analyse du patrimoine bâti

L'échelle de référence choisie est celle de l'entité paysagère également utilisée pour l'étude des paysages. Le Parc compte huit entités paysagères : le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau Quercitain, la forêt de Mormal, le Pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Solre et la Fagne de Trélon.

L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).

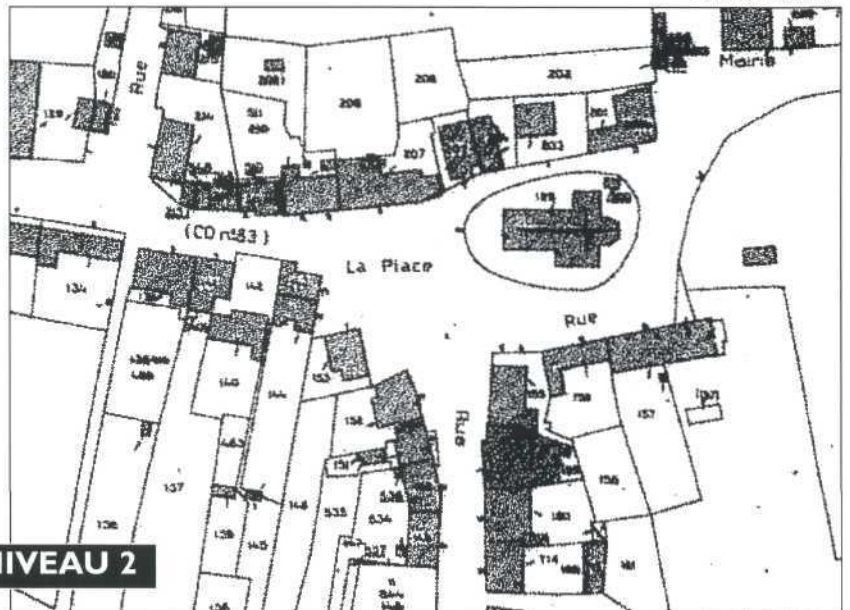


NIVEAU 1

Echelle : 1/25000

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâties. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écart) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



NIVEAU 2

Echelle : 1/1000

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi-systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



NIVEAU 3

Le patrimoine bâti

La Thiérache

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

La Thiérache a toujours constitué une zone frontalière : elle ne devient française qu'en 1678 à la suite du traité de Nimègue. Elle est aujourd'hui partagée entre les départements de l'Aisne, pour la majeure partie, et du Nord. Cette présentation porte sur la Thiérache, entité paysagère définie dans le département du Nord, sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois. Ce territoire, soumis à un climat humide au sol argileux moins fertile est naturellement propice au développement d'une économie herbagère.

La Thiérache à grands traits

Le bocage, un paysage façonné par l'homme

Les premiers défrichements

A l'époque gallo-romaine, la Thiérache est caractérisée par d'épaisses forêts. Des camps de colons, les lètes, défricheurs de terre, y sont installés et doivent défendre leurs propriétés devant les « Barbares » pour assurer une certaine stabilité des frontières de l'Empire romain.

Au Moyen-Age, le territoire est toujours couvert de forêts qui ont reçu le nom de *Theorascia Sylva*, forêt de Thierry, fils de Clovis, au VI^e siècle, d'où vient le nom de Thiérache. A partir du VII^e siècle, de grands défrichements s'opèrent avec l'installation des monastères : vers 650-670 pour l'abbaye de Maroilles, vers 764 pour Liessies, fondations qui s'inscrivent dans une série d'implantation d'autres abbayes bénédictines voisines, Dompierre-sur-Helpe, Aymeries et Hautmont. Le terme de *haie*, que l'on retrouve dans les textes contemporains, ne s'emploie pas alors seulement comme une clôture végétale : c'est une zone boisée formant frontière aux limites d'un domaine, d'un terroir, une véritable barrière forestière.

A partir du XII^e siècle les défrichements s'étendent. L'origine du village de Beaufort-sur-Sambre est notamment due à un défrichement partiel de la forêt appelée La Haie de Cartignies au début du XII^e siècle. Elle conditionne la forme première du noyau constitué en village-rue, tout comme à Le Favril. Ces défrichements du XII^e siècle n'atteignent pas toute la zone frontalière, dont une partie reste propriété seigneuriale, comme l'atteste le lieu-dit La Haie Catelaine à Beaufort.

Des noyaux de bocage se constituent autour des abbayes avec des forêts résiduelles, faisant apparaître de grandes haies vives. Les défrichements s'opèrent de manière irrégulière, en raison des guerres, des pénuries, ralentissant leur progression. Le petit élevage s'intensifie et le négoce du fromage devient actif (en 1354 une redevance du fromage de vache est instaurée).



Le village de Dompierre-sur-Helpe au premier plan et la présence forestière de la Haie d'Avesnes en arrière-plan (Albums de Croÿ II, propriétés des Croÿ, p.144 et 145, planche 43).

Généralisation de l'accourtilage

La plupart des troupeaux pâturant dans les prés communaux est peu à peu abandonnée au profit des troupeaux individuels, nécessitant une réorganisation en prés enclos. Au XIV^e siècle apparaît le terme de "hayure", petites haies, qui s'utilisent pour dire "former barrière" et "assurer protection". Dans la partie nord de la Thiérache, une première tendance se dégage ainsi dès le Moyen-Age, favorisant la production de viande et de lait.

Le verbe "accourtiler", c'est-à-dire enclore une pâture, s'emploie également à partir du XVII^e siècle, spécifiquement en Thiérache. En 1700, la proportion des herbages dans la Thiérache du Nord est déjà de 70%. La terre demeure ingrate malgré l'introduction des engrais vers 1760. En 1771, un édit de Louis XV étend le droit de défricher et d'enclore les herbages. L'accourtilage se généralise. Les haies servent également de réserve de bois et protègent les animaux du froid. Les moines, en particulier à Liessies et à Dompierre-sur-Helpe, entreprennent de drainer les sols et d'aménager des systèmes hydrauliques.

Au début du XIX^e siècle, les forêts résiduelles sont situées sur les zones limitrophes de la Thiérache (Haie de Cartignies, Haie de Prisches, le Bois l'Evêque à Le Favril) et sur le versant nord de l'Helpe-Majeure (les parties démembrées de la Haie d'Avesnes : la Garde d'Avesnes à Bas-Lieu, la Garde de Dompierre...). Les derniers défrichements de cette époque qui touchent ces zones (1830 pour la Haie de Cartignies) ont créé sur les hauts de versant un maillage bocager différent où persistent des traces de l'ancienne emprise forestière avec un parcellaire large à orientation stricte. Ces défrichements ont ainsi généré une trame orthogonale régulière, issue de la structure forestière et sans incidence réelle du relief sur son tracé.



Photographies aériennes 1938 - EUROSENSE - copie et reproduction interdites.

Un secteur de défrichement tardif : le Défriché et le Bois Royal à Cartignies.

De l'herbage à l'économie laitière

Extension rapide du bocage (l'embouche)

Dans le cadre d'une économie de subsistance, l'activité agricole se partage entre polyculture essentiellement vivrière sur les flancs et les hauts de versant et de petits élevages dans les prairies de fond de vallée.

Au XIXe siècle, une spécialisation va peu à peu se mettre en place. Cette époque correspond à une période d'extension rapide du bocage en trois phases. Entre 1800 et 1840, l'embouche (engraissement du bétail pour la viande) se généralise, d'abord dans les grandes exploitations, puis dans les petites, et la polyculture est quasiment abandonnée. Elle se produit parallèlement au développement, à partir de 1825, des plantes fourragères. De 1850 à 1880, à la suite du développement de la population dans les centres industriels a lieu une explosion de la production (viande et lait). Intervient alors une mise en herbage massive et une meilleure exploitation des sols (drainage, apport de chaux et de phosphate). Les fermes s'agrandissent et les bâtiments d'exploitation se multiplient ; la partie laiterie se généralise dans le dernier tiers du XIXe siècle et devient une partie constituante à part entière des fermes.



Laiterie industrielle de Maroilles dite laiterie Doctobre, construite en 1886 (carte postale, coll. privée / Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon)



Laiterie industrielle de la Basse-Marolles (construite en 1907)



La spécialisation laitière

A partir de 1880 se produit une crise de l'embouche qui favorise la production de lait. Cette crise génère une modification de l'organisation des fermes herbagères et entraîne l'implantation de laiteries industrielles au cœur du bocage, parfois en liaison avec l'implantation du chemin de fer (en 1879, le réseau local de chemin de fer Freycinet est en service). La première laiterie en date est celle de Saint-Hilaire-sur-Helpe édifée en 1885. Dans ce contexte de reconversion de l'Avesnois, une laiterie-porcherie coopérative est également fondée en 1886 à Maroilles, non loin de la gare d'Hachette, sur la ligne reliant Saint-Quentin à Erquelines. Cette nouvelle spécialisation, avec la concurrence grandissante, s'affirme et le bocage recouvre presque tout le territoire. Ce phénomène d'expansion des laiteries industrielles se poursuit jusqu'en 1914, suivi d'une politique de regroupement entre 1920 et la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement aux herbages, se sont développés des vergers, l'industrie des pommes et du cidre offrant un revenu d'appoint.

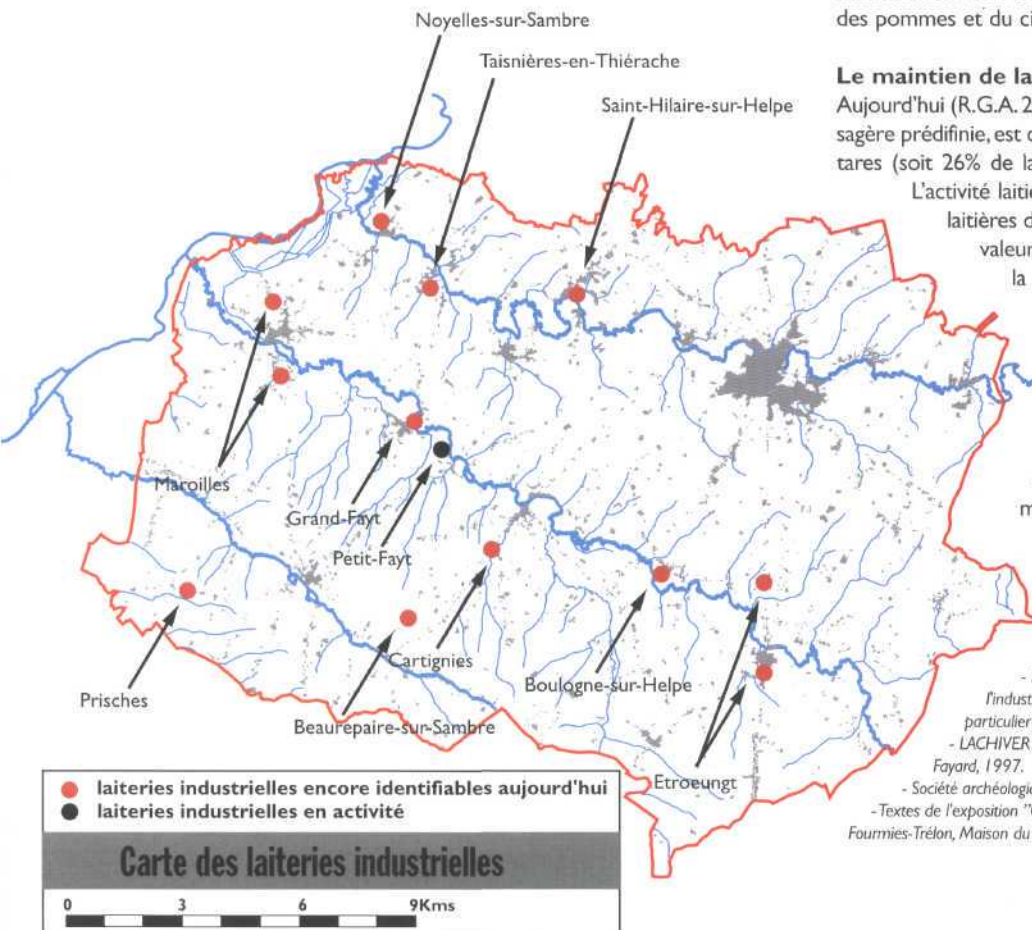
Le maintien de la structure bocagère

Aujourd'hui (R.G.A. 2000), le territoire agricole de la Thiérache, entité paysagère pré-définie, est composé d'une Surface Agricole Utile de 21 600 hectares (soit 26% de la S.A.U du Parc) dont 80% des surfaces en herbe.

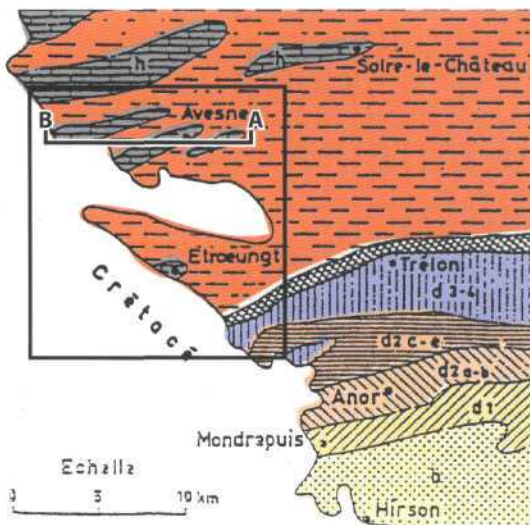
L'activité laitière y est importante, représentant 19% des vaches laitières du département. Cependant, les produits sont à faible valeur ajoutée (lait ou lait en poudre sans transformation), la filière fromagère étant presque infime (5% pour le Maroilles). Les exploitations demeurent assez petites. Cette situation contribue à maintenir la structure bocagère et le paysage familier de la Thiérache, notamment constitué de petits corps de ferme. Cependant, un inévitable accroissement de la taille de certaines exploitations modifie considérablement leur morphologie par ajout de bâtiments à vocation agricole (hangars, granges et autre stabulations) et par une réorganisation du parcellaire bocager.

Éléments bibliographiques :

- Fondation de la Société industrielle, La Région de Fourmies, Fourmies, Typographie et lithographie Bachy, 1927.
- HAMAIDE Frédéric, Les industries laitières en 1880-1950 : symbole de l'industrie agroalimentaire de Thiérache, mémoire de maîtrise, n.p., 2000, en particulier le volume 1 : étude.
- LACHIVER Marcel, Dictionnaire du monde rural : les mots du passé, Paris, Editions Fayard, 1997.
- Société archéologique et Historique de Vervins et de la Thiérache, Itinéraire en herbe, 1991.
- Textes de l'exposition "Ce pays vaut bien un fromage", présentée à l'antenne de l'Ecomusée de Fourmies-Trélon, Maison du bocage du Sains-du-Nord en 2001.



Les roches extraites du sol et présentées ici sont utilisées comme matériaux de construction des bâtiments. Ainsi, on trouve de nombreux édifices en pierre bleue dont la concentration est visible dans les villages où l'exploitation de la pierre était importante (Etrœungt, Marbaix, Saint-Hilaire,..)



- Entité paysagère de la Thiérache
- schistes peu ardoisiers (b)
- arkose (d 1)
- grès (très clair) (d 2a-b)
- schistes et grès foncés (d 2c-e)
- minéral de fer, schistes et calcaires (pierre bleue ou marbre noir) (d 3-4)
- schistes et calcaires (marbres gris et rouge de Flandres) (d 5)
- schistes (d 6)
- schistes et calcaire crinoïdique dit Petit granite (h)

Carte géologique simplifiée.



Brique



Pierre bleue

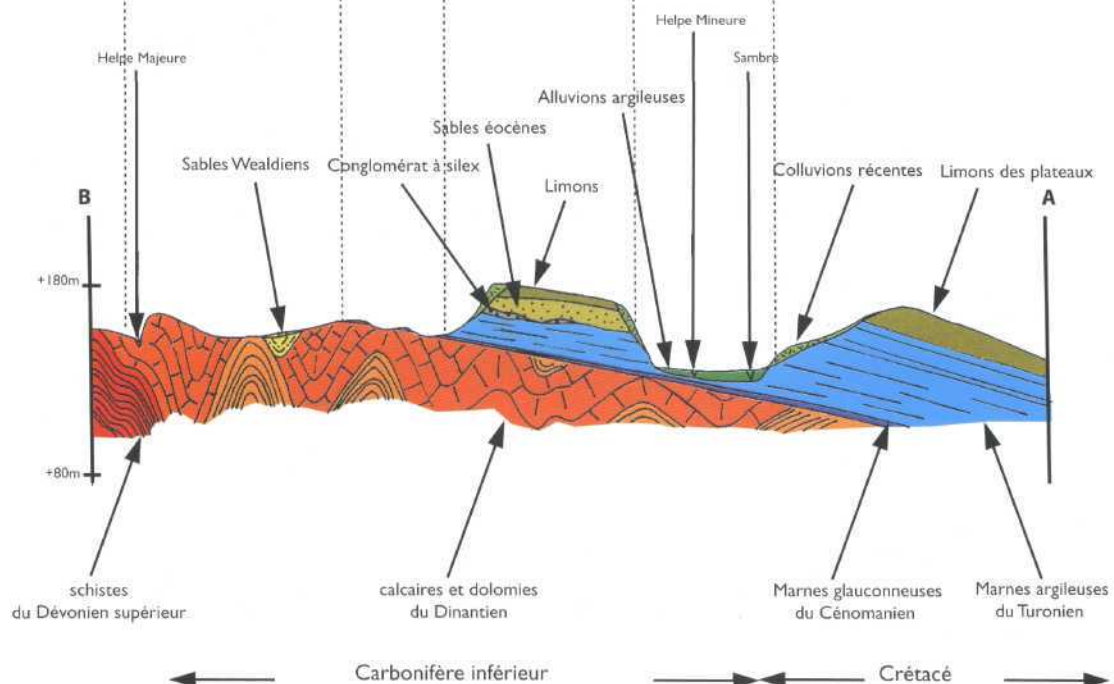


Grès



Schiste

Paysage	Bocage	Plateaux calcaires et cultures	Bocage	Prairie inondable	Bocage et forêt
Géologie	Schistes du Faménien	Calcaires du carbonifère avec faible recouvrement crétacé (sables wealdiens avec marnes glauconneuses cénomaniennes)	Marnes du crétacé sables éocènes sans limon	Alluvions récentes argileuses	Limons des plateaux
Communes	Rainsars	Avesnelles, Avesnes, Etrœungt, Boulogne-sur-Helpe, Haut-Lieu, Saint-Hilaire-sur-Helpe	Cartignies, Marbaix, Dompierre	Prisches, le Favril, Grand Fayt, Maroilles	Landrecies
Matériaux, industrie extractive ancienne		Calcaires et dolomies moellons, chaux, mine de fer jaune	Calcaires, marbriers noirs (pierre bleue)	Sables, marnes (potasse, diéve) silex, limons, poterie, briqueterie	Limons poterie, briqueterie



Légende réalisée en collaboration avec Monsieur Joël Danloux, hydrologue. Source : Guides Géologiques Régionaux, Masson & Cie, 1973 ; Carte tirée du Guide Ardennes - Luxembourg, p. 84.

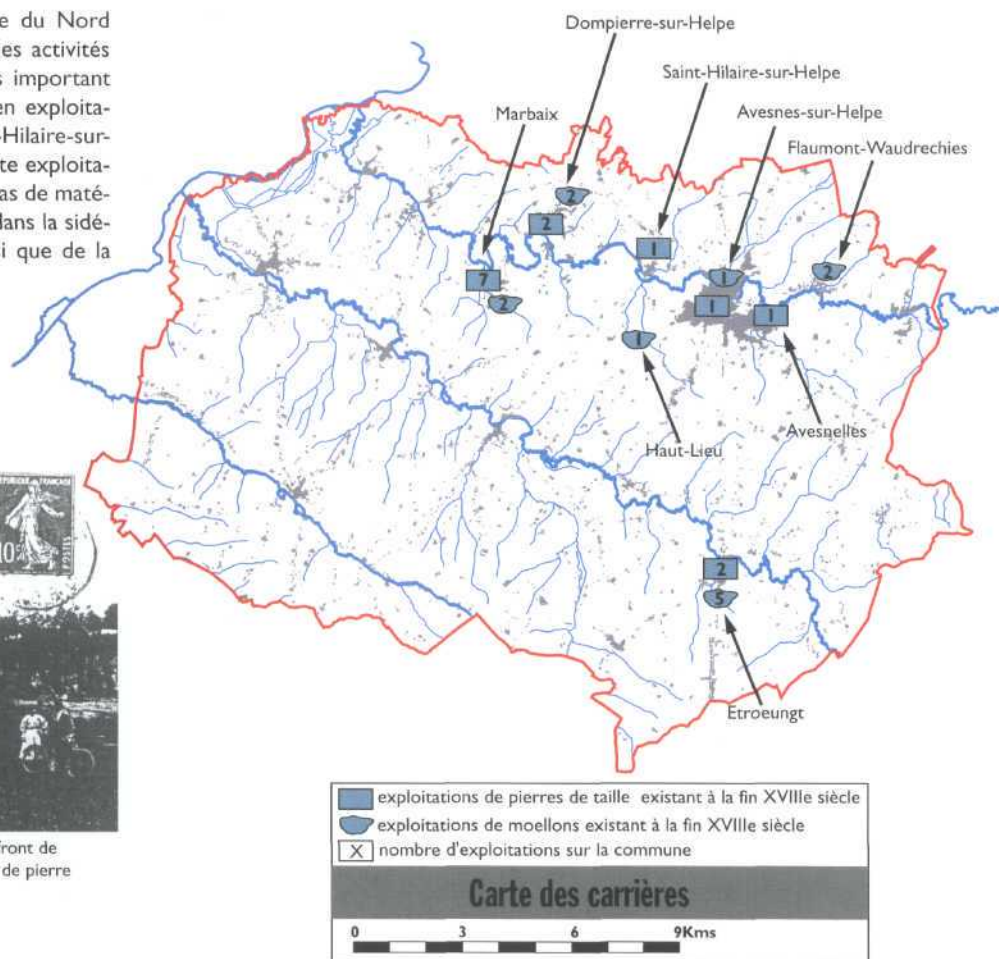
Pour toutes informations complémentaires sur la géologie, vous pouvez vous référer aux "cartes géologiques de la France", éditions BRGM, Service géologique national, carte "Avesnes XXVII-7" éditée au 1/50000°.

Exploitation de carrières

Les statistiques recueillies sur l'état économique du Nord avant la Révolution donnent une photographie des activités des carrières sur la Thiérache. Le centre le plus important était alors Marbaix. Aujourd'hui, les trois sites en exploitation, la carrière de Haut-Lieu, et celles de Saint-Hilaire-sur-Helpe et de Dompierre-sur-Helpe prolongent cette exploitation de la pierre. Cependant, elles ne produisent pas de matériaux de construction mais des granulats utilisés dans la sidérurgie, le traitement de sols et l'agriculture, ainsi que de la chaux.



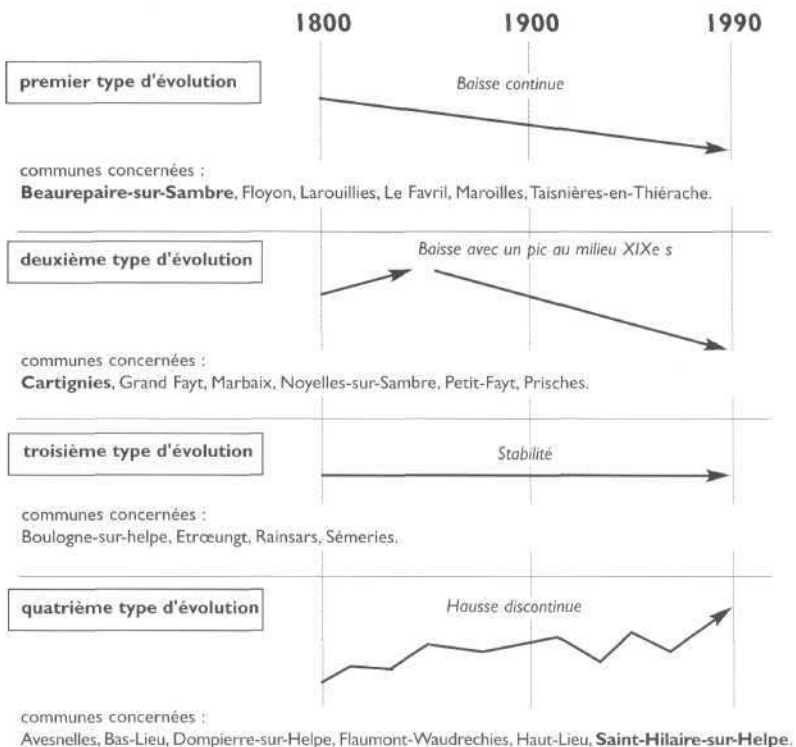
Carte postale d'Étroeungt (début XXe siècle): en arrière-plan le front de taille d'une carrière, en premier plan une habitation en moellons de pierre (Archives Départementales du Nord)



Démographie

Durant la première moitié du XIXe siècle, la population de la Thiérache connaît une augmentation généralisée. Dans la seconde partie du siècle, deux secteurs évoluent différemment. Les communes entourant Avesnes-sur-Helpe, jusqu'à Étroeungt, sont soumises à un nouveau développement lié à l'industrialisation qui marque, à la même période, le bassin de la Sambre et le sud de la Fagne de Trélon. Parallèlement, les communes rurales de l'ouest de la Thiérache voient leur population se réduire. Les années 1900-1914 témoignent d'un déclin démographique qui anticipe les effets de la Première Guerre mondiale, même si le rayonnement d'Avesnes est encore perceptible. Durant l'entre-deux-guerres, un pôle plus dynamique perdure autour d'Avesnes, avec également le développement de Dompierre-sur-Helpe, mais la déperdition de population se poursuit dans les communes les plus rurales. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la grande majorité des communes de la Thiérache se dépeuplent avec une accélération lors de la crise économique des années 1970. Cependant, les chiffres du dernier recensement (1999) montrent des signes de stabilisation, voire d'augmentation. Il est trop tôt pour déterminer s'il s'agit d'un phénomène ponctuel ou durable.

Schémas d'évolution démographique des 22 communes.

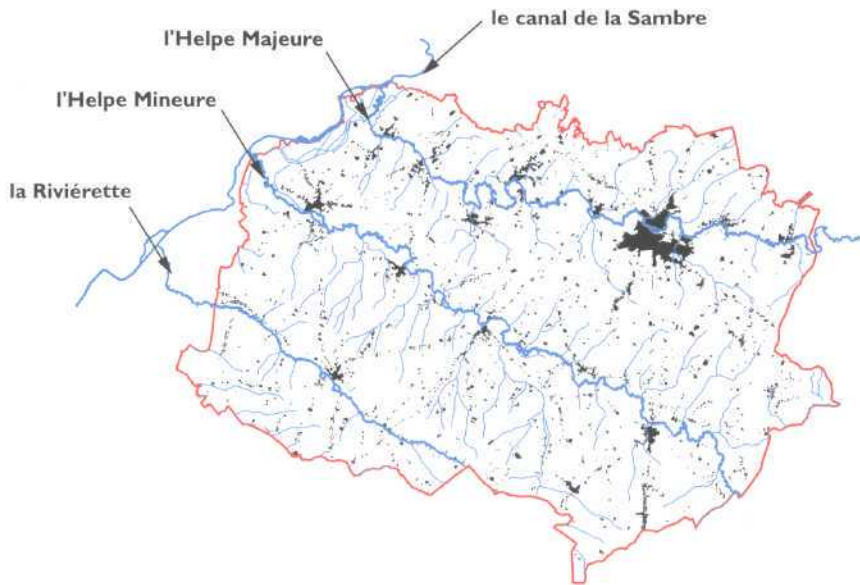


L'organisation du territoire

Un réseau hydrographique dense

La Thiérache se caractérise par un réseau hydrographique extrêmement dense. Trois rivières, l'Helpe Majeure, l'Helpe Mineure, la Rivière, dont les cours sont parallèles, forment des vallées qui structurent le territoire. Elles sont alimentées par un chevelu de ruisseaux qui forment des successions de vallons.

Le percement du canal de la Sambre à l'Oise, situé perpendiculairement à ce réseau, est entrepris en 1838. 38 écluses sont alors construites entre Landrecies et La Fère. A Maroilles, se situe l'écluse d'Hachette qui constituait l'un des maillons d'une chaîne de six stations de pompage qui, de Sassegnies à Bois l'Abbaye, remontaient, de bief en bief, l'eau nécessaire à l'alimentation du canal. Celui-ci permettait le transport des produits bruts et des marchandises, notamment du calcaire marbrier.

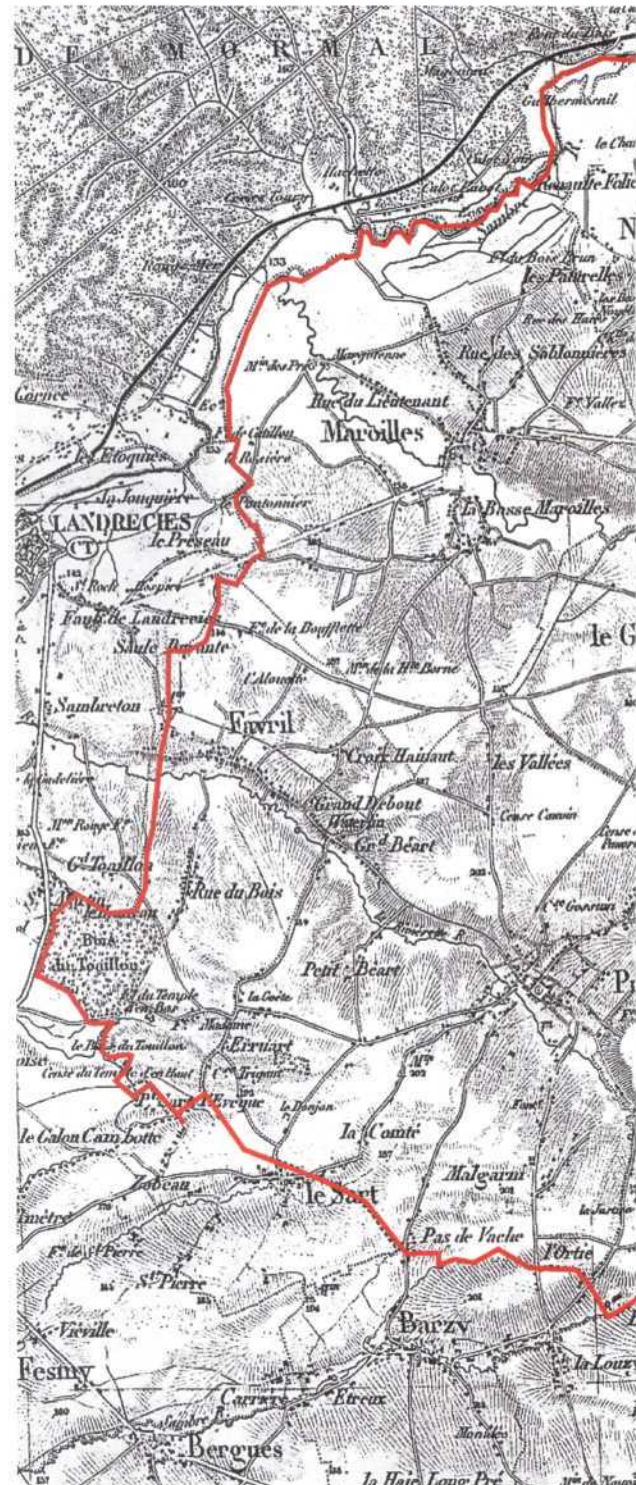
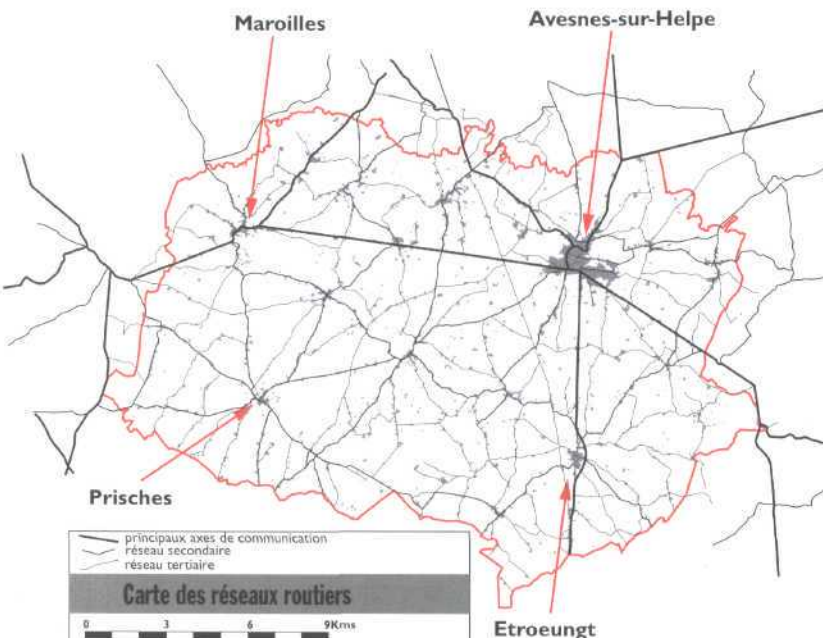


Des réseaux conditionnant l'implantation du bâti

Le réseau viarie n'est constitué que de quelques axes structurants, l'ancienne voie romaine, la chaussée Brunehaut, la route départementale reliant Le Quesnoy, Landrecies, Maroilles et Avesnes-sur-Helpe et la route nationale La Capelle-Maubeuge, traversant le territoire du nord au sud. Les axes secondaires épousent la complexité du territoire : ils se résument à un réseau très sinueux, de faible gabarit, suivant les orientations du relief.

Les grandes lignes de chemin de fer bordent le territoire de la Thiérache : en 1869 est ouverte la ligne reliant Valenciennes à Anor, via Avesnes et sur la ligne reliant Saint-Quentin à Erquelines est créée en 1887 la halte d'Hachette, desservant Maroilles. Un réseau de dessertes locales épousait les fonds de vallée (par exemple le réseau Fressinet en 1877) et n'est plus décelable aujourd'hui qu'à travers des gares désaffectées et quelques traces des rails anciens.

La présence de réseaux hydrographiques et viaries conditionne l'implantation du bâti. Les noyaux des villes et villages se sont implantés à la conjonction des rivières et des axes de communication.



La carte d'État Major (1818 à 1881), un outil précieux d'analyse de l'évolution de la forme urbaine.

La carte d'État Major, établie sur la Thiérache en 1832, permet de comparer les zones d'implantation du bâti telles qu'elles existaient lors de son établissement avec celles que l'on peut lire sur les cartes actuelles établies par l'IGN. Elle met notamment en évidence une certaine forme de permanence des structures bâties que l'on peut encore observer aujourd'hui. Chaque hameau ou écart actuellement présent sur le territoire était déjà identifié sur la carte d'Etat Major. Cette carte permet également de noter que les derniers défrichements sur Cartignies et Prisches se sont déjà opérés.



Carte de France à 1 : 80 000 dite «Carte d'Etat Major».

Envisagée sous l'Empire, conçue et entreprise sous la Restauration, la Carte de France à 1 : 80 000 était destinée à remplacer la Carte de Cassini levée de 1750 à 1790 et devenue insuffisante. Sous l'autorité des Ingénieurs géographes, elle fut levée sur le terrain par les officiers du Corps d'Etat Major dont le nom restera à jamais attaché à la carte. Les travaux entrepris en 1818 se poursuivirent jusqu'en 1881. Gravée sur cuivre par les artistes les plus renommés de l'époque, son homogénéité est telle que les 267 feuilles qui la composent semblent dater de la même année.

Le bâti dans le paysage

Délimitée par la forêt de Mormal et la vallée de la Sambre à l'ouest et la Fagne de Trélon à l'est, par le pays d'Avesnes au nord et la limite du département de l'Aisne au sud, la Thiérache constitue une vaste entité paysagère regroupant 22 communes à la **densité de population très faible** et au caractère extrêmement rural.

L'entité de la Thiérache se démarque avant tout par une **grande homogénéité de l'occupation du sol végétal**. L'absence totale de forêt et l'omniprésence des prairies bocagères offrent le cadre nécessaire au développement de l'industrie laitière, ressource économique majeure, complétée par l'activité de la carrière de Haut-Lieu. Le relief de la Thiérache très complexe découle de trois vallées principales (l'Helpe Majeure, l'Helpe Mineure et la Riviérette) perturbées par un **riche réseau hydrographique** constitué de nombreux ruisseaux. Il en résulte un **moutonnement du relief** qui offre un sentiment de désorganisation du territoire à laquelle le réseau viaire a dû s'adapter.



Le noyau de Marbaix dans un fond de vallée à la végétation dense.



Une ferme de Rainsars installée en haut du versant d'un vallon.

Un seul type: la vallée bocagère

L'occupation végétale du sol

La grande caractéristique de l'entité paysagère de la Thiérache est l'*omniprésence du bocage* et l'absence presque totale de la forêt. Certes, des distinctions peuvent être observées dans la diversité des formes que peut prendre ce bocage, mais le territoire de la Thiérache reste avant tout marqué par une forte homogénéité de l'occupation végétale du sol. Cette homogénéité confirme la coupure, à l'est, avec l'entité de la Fagne de Trélon où une plus grande diversité des paysages a pu être observée (vallée encadrée de forêt, clairière, ...).

L'implantation du bâti et sa lisibilité découlent de ce type de paysage. La densité du maillage bocager allié à la topographie sont des facteurs d'organisation du bâti.

Les **hauts de versant**, zones de transition entre deux vallées, sont marqués par un **maillage bocager assez distendu**. Le relief étant très adouci, ce sont les premiers lieux ayant observé la reconversion des prairies en grandes parcelles de culture (voir le Bois Royal à Cartignies). La lisibilité du bâti y est sensible car le paysage, très ouvert, ne peut dissimuler sa présence. Le bâti ne s'y est pas densifié, seules les fermes isolées s'y sont implantées.



Le lieu-dit la Blanche Barbe à Prisches constitue un haut de versant où le bocage a laissé place aux grandes parcelles de culture

Les **fonds de vallée**, lorsqu'ils sont assez larges, sont généralement investis par un **bocage d'une densité végétale assez faible**. Les haies hautes et les arbres de haute tige sont beaucoup moins présents et les pâturages sont assez fréquemment cernés par des enclos artificiels (voir Boulogne-sur-Helpe). Cette configuration du paysage permet une meilleure lisibilité des structures bâties (noyau et hameau) implantées en fond de vallée ou sur versant.



Le fond de vallée large offre une perception globale sur l'ensemble de la structure bâtie du noyau de Boulogne-sur-Helpe

Au contraire, les **creux de vallon** sont souvent assez **denses en végétation haute** et les haies assez peu taillées renforcent cette perception. On retrouve alors une image « bucolique » reflétant assez bien ce qu'est le bocage (voir les ruisseaux du Grand Sart et de la Queue Broche à Cartignies).

De ce fait les structures bâties se trouvent repositionnées un peu plus haut sur les versants, et s'adaptent davantage au réseau viaire.

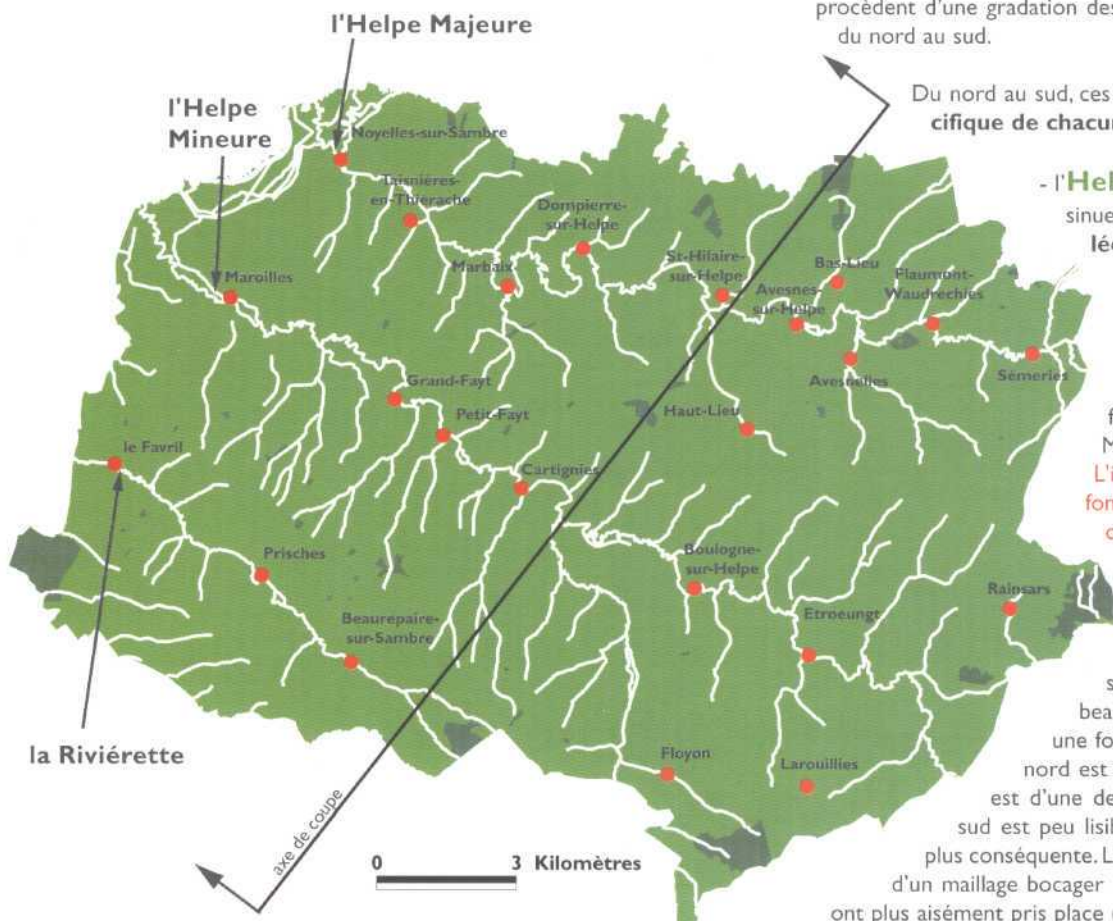


La densité du bocage de fond de vallon supprime toute lisibilité du noyau de Le Favril, ne laissant plus apparaître que la flèche de l'église

L'hydrographie et le relief

La très grande richesse du réseau hydrographique est la seconde grande spécificité du territoire de la Thiérache. La plupart des communes de l'entité paysagère a un lien direct avec une rivière ou un ou plusieurs ruisseaux. L'Helpe Majeure au nord du territoire (8 communes concernées), l'Helpe Mineure au centre (6 communes concernées) et la Rivière au sud (3 communes concernées) sont les trois affluents de la Sambre, découpant le territoire en trois vallées orientées nord-ouest - sud-est. Un important réseau de ruisseaux crée des vallons qui se superposent à ces trois vallées pour générer la **complexité du relief** de la Thiérache. Le **moutonnement de ce relief** qui en découle offre un sentiment de **désorganisation du paysage**. Les structures bâties s'inscrivant dans cette complexité ne peuvent que s'adapter aux différentes configurations paysagères proposant des modes d'implantation alternés.

Carte du réseau hydrographique



Les différences que l'on peut observer dans ce territoire de bocage procèdent d'une gradation des aspects du paysage d'ouest en est et du nord au sud.

Du nord au sud, ces nuances résultent du **caractère spécifique de chacune des rivières.**

- **l'Helpe Majeure**, au parcours très sinueux, se caractérise par un **fond de vallée très inégal**, parfois assez étroit et à la végétation dense (voir Séméries). D'autres fois, le parcours de la rivière dessine un large méandre et le fond de vallée, alors plus large, est investi de prairies plus ouvertes et parfois même de zones de marais (voir Marbaix).

L'implantation des structures bâties est fonction de ces variations ; le noyau comme les hameaux et écarts se positionnent selon les opportunités qu'offre le relief.

- **l'Helpe Mineure** se caractérise globalement par un **fond de vallée** beaucoup plus **large**, mais également par une forte dissymétrie de la vallée. Le versant nord est assez marqué et le maillage bocager y est d'une densité moyenne. A l'opposé, le versant sud est peu lisible car il s'étire sur une distance bien plus conséquente. Le relief, plus doux, a permis l'installation d'un maillage bocager plus lâche et les parcelles de culture y ont plus aisément pris place (voir Grand Fayt, Petit Fayt).

C'est cette caractéristique qui a limité les développements du bâti sur les versants nord (hameaux en proximité de la rivière) et autorisé un étalement des constructions sur les versants sud (fermes isolées et étirement le long des axes routiers).

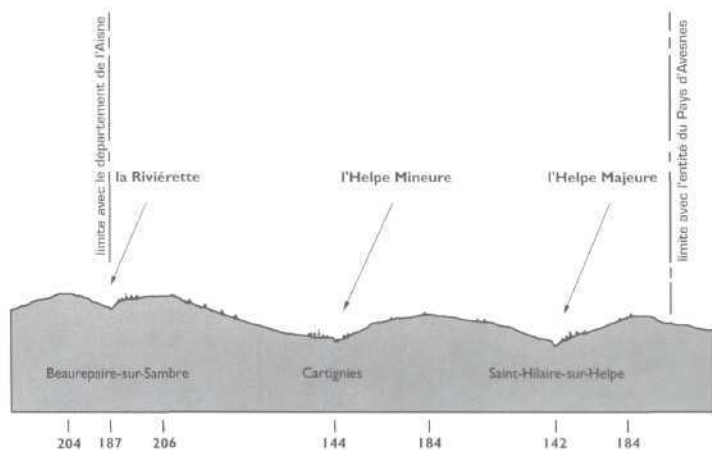
- la **Rivière** se singularise par son parcours très linéaire et son faible débit. La vallée qui l'accompagne peut être décrite par une **absence de fond de vallée** et un relief très peu marqué.

Cette topographie conditionne la forme plus linéaire des noyaux et l'éparpillement du bâti sur chaque versant.

D'ouest en est, la gradation s'observe davantage par rapport à l'importance du relief.

A l'ouest, les vallées des deux Helpes sont peu marquées, et plus on approche de la vallée de la Sambre, moins la dénivellation est conséquente (+ou- 25 mètres de dénivélé). En revanche, **plus on remonte le cours de l'eau** (vers l'est), **plus la dépression s'affirme** et le phénomène de vallée s'accroît (+ou- 50 mètres de dénivélé), cette amplification de la profondeur de la vallée s'intensifiant ensuite dans la Fagne de Trélon.

La progression de l'importance du relief dans la vallée de la **Rivière** se fait dans le sens inverse. **Plus on se déplace vers l'ouest** (vers la Sambre), et **plus le phénomène de vallée se perçoit**, même si l'échelle de cette dernière n'est pas comparable avec celles des deux Helpes (dénivélé variant de 15 mètres à Beaurepaire à 30 mètres à Le Favril).



Coupe nord-sud montrant la différence des profils des trois vallées

(les chiffres indiquent les côtes altimétriques des fonds de vallée et hauts de versants)

Enjeux paysagers

Le territoire de la Thiérache est marqué par un paysage relativement homogène fait d'une structure bocagère qui s'adapte à un relief complexe résultant d'un important réseau hydrographique. Par voie de conséquence, il est souhaitable que les implantations de **constructions neuves** jouent de ces contraintes et s'adaptent au mieux aux caractéristiques topographiques et végétales du lieu sur lequel elles s'implantent. Toutefois, les constructions neuves ne sont pas les seules concernées. Le caractère très rural de la Thiérache et la prédominance de l'activité agricole posent également la question de l'implantation des **bâtiments d'extension** d'une ferme en activité ou encore celle de la **reconversion des fermes en maisons**. Dans tous les cas, il est essentiel de tenir compte du lien entre le bâti et le paysage, lien primordial dans un paysage de bocage.

L'implantation d'une construction

- Lorsqu'on se situe **en haut de versant** d'un vallon ou, de façon plus évidente, d'une vallée, le bocage est plus distendu et offre un paysage beaucoup plus ouvert. Il convient alors de **veiller à la bonne intégration des volumes bâtis** préservant un paysage sur lequel les visions lointaines sont possibles.
- En revanche, lorsque le bâti s'intègre dans une structure bocagère très dense, celui-ci doit respecter certaines contraintes qui font que **l'architecture en Thiérache ne s'impose pas par rapport au paysage**, mais s'y intègre, jouant souvent même d'un certain pouvoir de dissimulation. On peut par exemple remarquer une constante dans le retrait du bâti par rapport à la rue accompagné souvent d'un élément végétal jouant le rôle de transition (haie ou usoir enherbé).

Le milieu naturel

L'occupation végétale du sol induit une plus ou moins grande lisibilité des structures bâties.

- Un fond de vallée assez ouvert, dans lequel un ensemble bâti s'est implanté, autorise une assez bonne vision d'ensemble du paysage, montrant le lien qu'entretient cet ensemble avec la rivière qui le borde et les prairies de fond de vallée. **Tout obstacle à cette vision de paysage ouvert contredit des qualités environnementales propres à la Thiérache**. Dans cette logique, la persistance de grandes peupleraies dans les vallées des deux Helves est, par excellence, l'exemple à proscrire.
- En revanche, **la densité du bocage est une qualité à préserver**, le patrimoine bâti rural faisant partie intégrante de ce paysage sans lequel il n'aurait plus de cohérence. **Une ferme est autant constituée de ses volumes bâtis que des pâtures qui l'entourent**, des haies et arbres de haut jet qui la dissimulent. Si la structure bocagère disparaît, ou si la fonction des pâtures environnantes est attribuée à des constructions neuves, le lien entre le bâti et le paysage est rompu.



Le Grand Fuchau, un hameau de Saint-Hilaire implanté en fond de vallée près de l'Helpe-Majeure.



Une vision caractéristique de la Thiérache, le noyau de Grand Fayt émergeant du bocage.

Le patrimoine bâti

La Thiérache

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

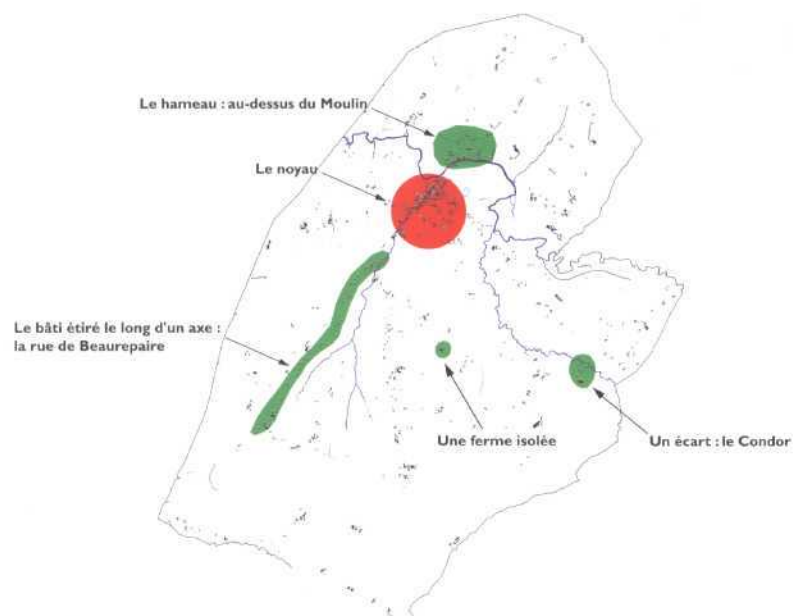
NIVEAU 3

Le bâti dans son cadre de vie

L'extrême ruralité de l'entité paysagère de la Thiérache affirme une singularité de l'organisation du bâti par la **forte dispersion des constructions**, majoritairement des fermes entourées de leurs terres d'exploitation (pâtures et prairies). A l'opposé de ce phénomène, il est intéressant de porter l'attention sur les **différentes formes de concentration du bâti** qui complètent un noyau de village souvent réduit à son minimum. Les regroupements, plus ou moins conséquents, de fermes et/ou de maisons en hameaux, en écarts ou étirés le long d'un axe routier sont une caractéristique majeure, complémentaire du principe de ferme isolée.

Par ailleurs, deux grandes caractéristiques de la Thiérache influencent les spécificités du bâti. D'une part, la **prédominance d'une activité herbagère** et son évolution au fil du temps ont généré les structures bâties que l'on observe aujourd'hui. D'autre part, **l'importance des cours d'eau** dans le paysage, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, a marqué l'implantation et la forme de certains ensembles bâtis.

Les différentes formes de concentration du bâti sur la commune de Cartignies



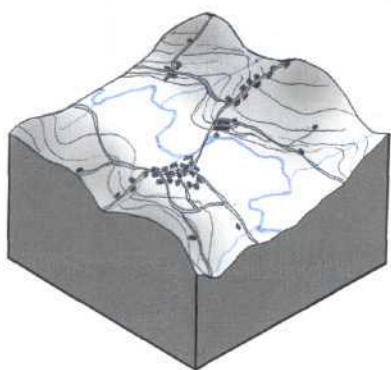
Une ferme isolée : rue Gogand à Cartignies

Les noyaux des villages

Dans ce contexte de forte ruralité, le noyau du village est souvent réduit à son minimum. Les éléments bâtis s'organisent selon une structure assez peu dessinée, résultant de la **conjugaison du réseau viaire et de la topographie**. Ce noyau a d'ailleurs généralement peu évolué dans le temps puisque les communes se sont pour la plupart peu étendues. Il est alors intéressant d'observer la relation étroite qui lie la morphologie du noyau à l'occupation végétale du sol et au relief qui découle du réseau hydrologique. Ce type d'implantation du noyau par rapport au relief a généré des formes de concentration bâtie que l'on peut classer en six modes dont les trois premiers, dits majeurs, sont les plus fréquemment rencontrés.

trois modes d'implantation majeurs

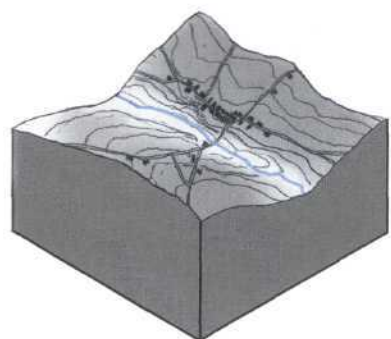
Mode d'implantation 1 : noyau en fond de vallée



Lorsque le **fond de vallée est assez large**, le noyau a pu s'y implanter. La morphologie est assez peu structurée car aucun relief majeur n'a contraint sa forme. Les hameaux s'implantent sur versant, dans le sens de la pente. Le bâti s'étire le long d'une rue et atteint rarement une forte densité. La présence significative du bocage en fond de vallée, doublée des nombreuses peupleraies, impose une **lisibilité assez confuse du noyau** du village d'où n'émerge souvent que la flèche de l'église.

Cartignies
Flaumont-Waudrechies
Grand-Fayt
Marbaix
Noyelles-sur-Sambre
Petit-Fayt
Sémeries
Taisnières-en-Thiérache

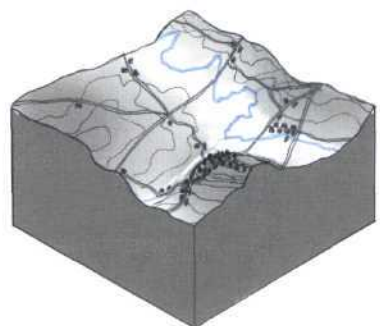
Mode d'implantation 2 : noyau à mi-hauteur sur versant



Le **fond de vallée est très étroit** et le noyau, n'ayant pas eu la place nécessaire pour s'y implanter, se retrouve à mi-hauteur de versant. Son développement s'effectue de manière linéaire et parallèlement à l'orientation de la vallée. Le noyau se complète d'une structure bâtie très étirée le long des routes suivant la pente du versant opposé. La forme et la position du noyau du village permettent une **vision complète et parfois panoramique** de ce dernier.

Bas-Lieu
Beaurepaire-sur-Sambre
Floyon
Le Favril
Prisches

Mode d'implantation 3 : noyau sur un affleurement rocheux



La topographie très singulière de l'**affleurement rocheux** a imposé une **concentration du noyau ancien sur les hauteurs** de cet affleurement. Ce sont alors les hameaux, écarts et autres extensions qui se retrouvent en fond de vallée, à proximité du cours d'eau. La **lisibilité de ces noyaux "perchés sur leur rocher"** est assez évidente.

Avesnelles
Dompierre-sur-Helpe
Etroeungt
Saint-Hilaire-sur-Helpe



Cartignies



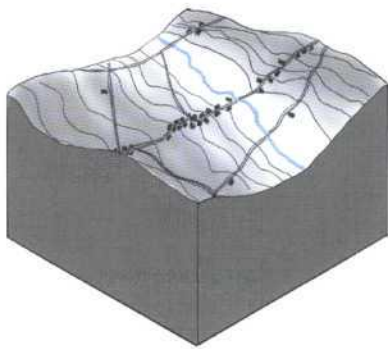
Beaufort-sur-Sambre



Saint-Hilaire-sur-Helpe

Mode d'implantation 4 : noyau étiré le long d'un axe

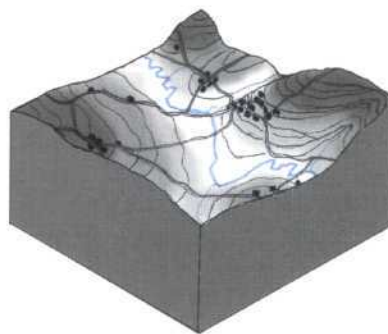
Haut-Lieu
Larouillies



Il n'y a **pas de fond de vallée**, ou il est très étroit, et les versants, bien que clairement marqués, s'étirent en pente douce et continue. Ici l'organisation du bâti est celle du **village-rue** qui s'étire le long d'un axe de circulation principal dans le sens de plus grande pente du versant. L'implantation du bâti peut se prolonger selon le même principe sur le versant opposé ou parfois se constituer en hameau lorsqu'on atteint l'extrémité haute du versant.

Mode d'implantation 5 : noyau sur un relief en proue

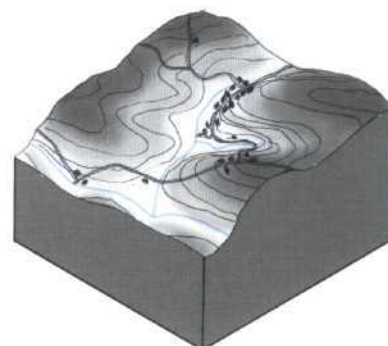
Maroilles
Boulogne-sur-Helpe



La rencontre de deux vallées ou vallons conduit à un **relief en proue** sur lequel le noyau s'est implanté. Les hameaux et autres écarts peuvent alors se situer soit sur les hauteurs du versant opposé ou tout simplement dans le fond de vallée. De cette configuration, doublée d'un fond de vallée assez large et dégagé, découle une très **nette lisibilité du village**.

Mode d'implantation 6 : noyau en creux de vallons

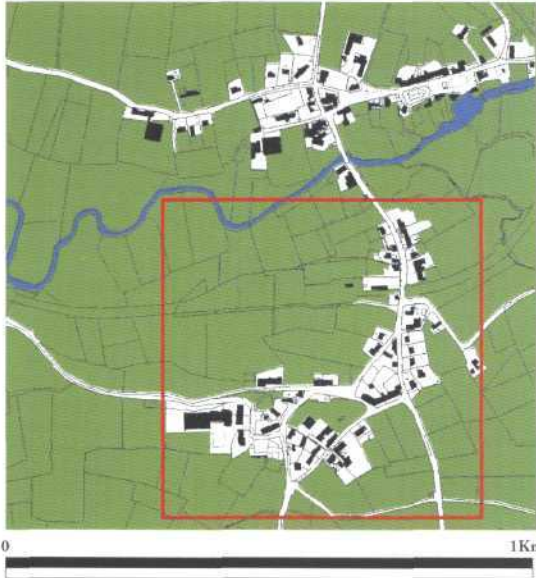
Rainsars



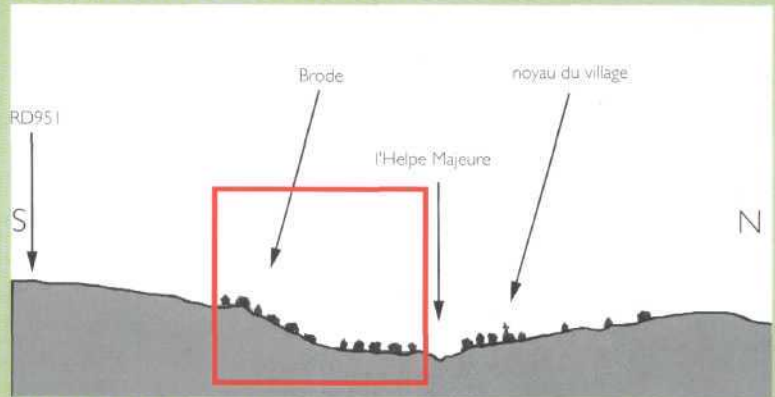
Cette topographie très complexe naît d'une **conjonction de plusieurs vallons** dus à la ramification de plusieurs cours d'eau. Elle a imposé **l'implantation du noyau dans un creux** situé à la confluence de ces différents reliefs. Quelques écarts, situés en haut de versant, peuvent parfois compléter ce noyau resserré sur lui-même dont la structure est clairement induite par la complexité du relief. **Le noyau apparaît ainsi enfoui dans cette dépression** où la densité végétale est assez conséquente.

Les hameaux

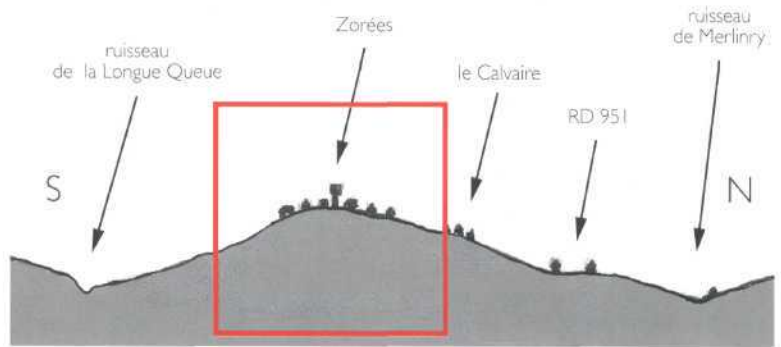
Le hameau est une forme de concentration du bâti particulièrement significative en Thiérache. Le hameau n'est pas caractérisé par la présence d'éléments structurants (place ou édifices publics), il s'identifie davantage par son choix d'implantation qui révèle sa situation par rapport au noyau du village et son attitude face au paysage. L'implantation de ces hameaux par rapport au noyau et au paysage se classe en trois types.



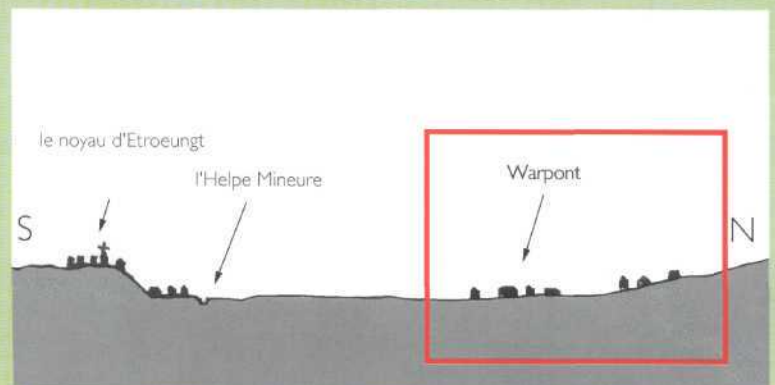
Un complément du noyau :



Isolé sur une hauteur :



Isolé en fond de vallée :



Brode à Sémeries.

Avec un nombre de constructions presque équivalent à celui du noyau de Sémeries, le hameau de Brode, situé au sud de l'Helpe Majeure, joue un rôle de contrepartie du noyau implanté presque intégralement au nord. Son identité s'affirme avant tout par son implantation sur un affleurement rocheux. Aucune structure particulière ne fédère l'ensemble du bâti ; ce dernier s'organise en fonction du relief et des voies sinueuses qui le parcourent. Les constructions s'adaptent à la pente, soit par des terrassements et des murets de soutènement, soit en s'implantant sur les parties les plus planes. Les bâtiments utilisent aussi la configuration du terrain et les types de bâtis rencontrés s'en trouvent modifiés. L'habitat pavillonnaire s'y est largement développé et y trouve encore aujourd'hui le lieu propice à son expansion.



Vue sur le hameau depuis le fond de vallée à proximité du noyau du village.

Autres exemples :

**Au-Dessus du Moulin à Cartignies,
Les Câtiaux à Taisnières-en-Thiérache, La Basse
Maroilles à Maroilles**

Zorées à Sémeries.

Zorées est un hameau situé sur une hauteur dominant les alentours et dont le point de repère est son château d'eau. L'habitat se groupe initialement à la conjonction de deux carrefours : le premier en étoile entre la rue d'Etroeungt (RD 123) et la route reliant Rainsars au Fourmanoir, le second entre la rue des Grandes Zorées (RD 123) et la rue des Noires Terres. Ce groupement autour de réseaux viaires comprend six constructions anciennes dont l'homogénéité vient de leurs matériaux (présence assez significative de la pierre bleue) et de leur disposition à proximité des voies (séparées d'elles toutefois par de petits usoirs engazonnés). Aujourd'hui, une forte proportion d'habitats pavillonnaires récents a complété ce dispositif, perturbant considérablement la lecture de l'organisation d'origine.



La concentration du bâti autour d'un carrefour.

Autres exemples :

**La Rouge Croix à Boulogne-sur-Helpe,
Cantraine et Tatimont à Etroeungt,
Le Plouy à Floyon,
Autreppe à Cartignies.**

Warpont à Etroeungt.

Ce hameau se démarque avant tout par sa localisation. Situé à près de deux kilomètres du noyau d'Etroeungt, il est totalement autonome vis-à-vis de ce dernier. Son implantation se justifie par le parcours singulier qu'effectue l'Helpe Mineure à cet endroit. Par ailleurs, il se situe à la conjonction de la RD 964 (reliant Boulogne-sur-Helpe à Etroeungt) et de la chaussée Brunehaut. L'implantation du bâti se divise en deux sous-ensembles. Les premières constructions (au sud) s'implantent en fond de vallée le long de la chaussée Brunehaut. Les autres fermes (au nord) sont situées en début de versant et entretiennent un plus fort rapport de proximité avec la chaussée Brunehaut cernées par cette dernière et par le ruisseau de la Demi-Route passant à l'est.



Sur la gauche, le bâti bordant la chaussée Brunehaut. A droite, le ruisseau de la Demi-Route et son versant de vallon.

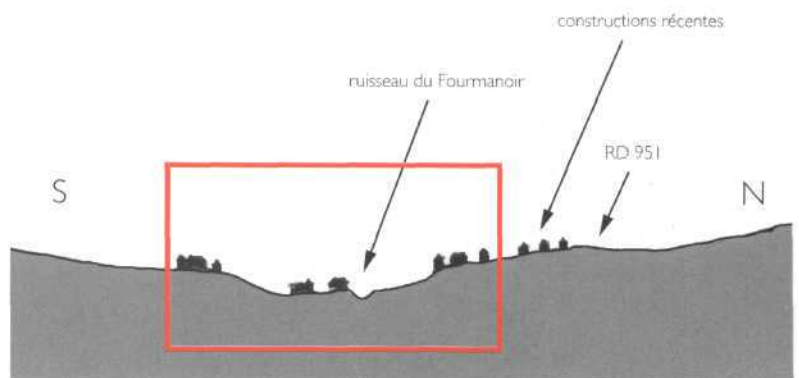
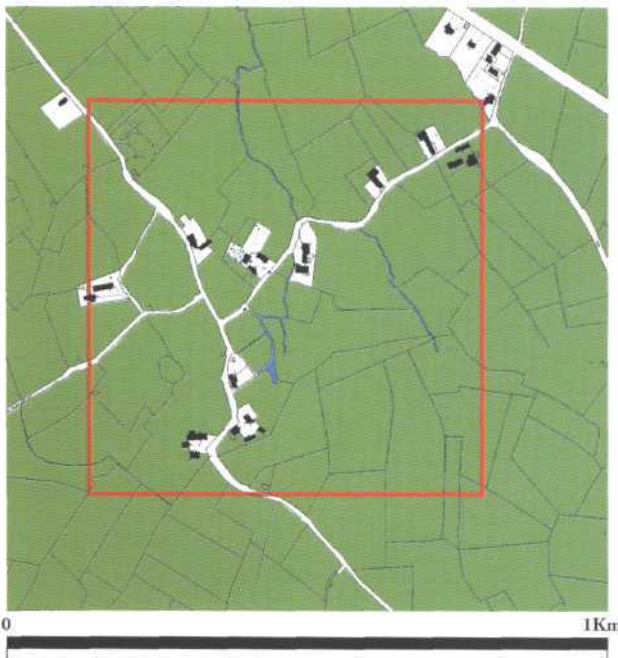
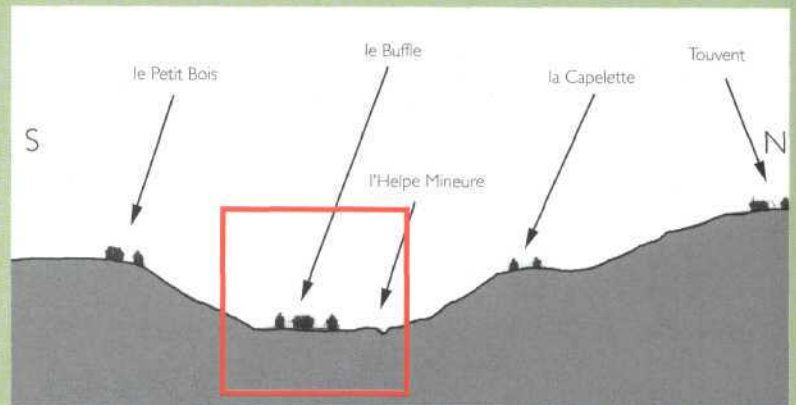
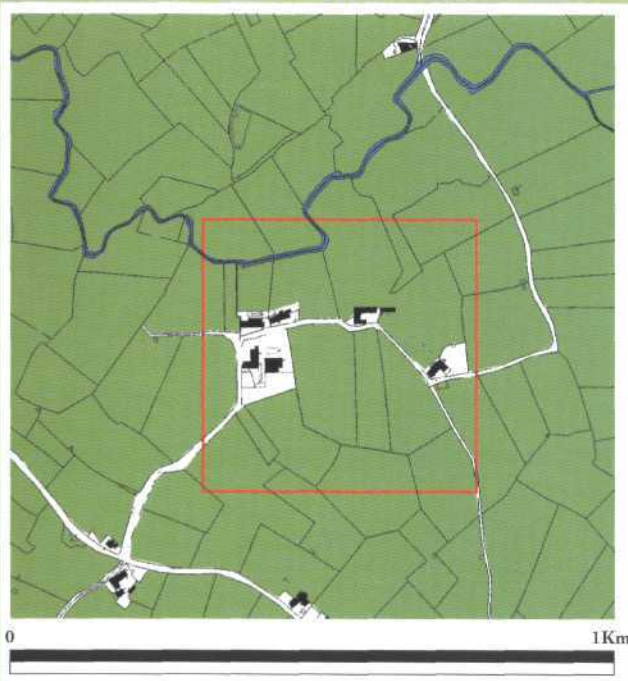
Autres exemples :

**Le Petit Fuchau à Dompierre-sur-Helpe,
Le Grand Fuchau à Saint-Hilaire-sur-Helpe.**

Les écarts

L'écart représente la forme de concentration du bâti la plus fréquemment rencontrée en Thiérache. Généralement constitué d'un groupement de quelques fermes (4 à 6 constructions), il s'implante sur des lieux stratégiques qui procèdent, soit du rapprochement d'un cours d'eau (ruisseau ou rivière), soit de la croisée de plusieurs routes. Même si l'organisation du bâti n'est pas toujours très structurée, l'écart s'affirme assez souvent par une assez forte homogénéité des constructions (types et matériaux de construction).

Rapprochement d'un cours d'eau :



Autres exemples :

- Le Gravier à Beaurepaire-sur-Sambre,**
- La Pairée et Le Grand Bois à Etroeungt,**
- Chevireuil à Floyon,**
- Riez Grisette à Boulogne-sur-Helpe,**
- Le Condor à Cartignies**

Le Buffle à Etroeungt.

Ce groupement de cinq fermes, inscrit en fond de vallée est caractéristique en raison de sa proximité de l'Helpe Mineure. Son caractère isolé se trouve renforcé par son accessibilité limitée (chemin rural n°38 en impasse). Cet écart, autrefois composé d'un nombre plus important de constructions, représente parfaitement l'image d'une petite entité circonscrite et recluse sur elle-même. Son identité tient à l'orientation unique des fermes (corps de logis exposés au sud) et aux matériaux de construction annonçant peut-être une seule époque de construction.



Le Buffle constitue un ensemble de constructions groupées à proximité de l'Helpe Mineure.



Le Buffle : une concentration de bâti, isolée dans un paysage bocager de fond de vallée.

Le Fourmanoir à Avesnelles.

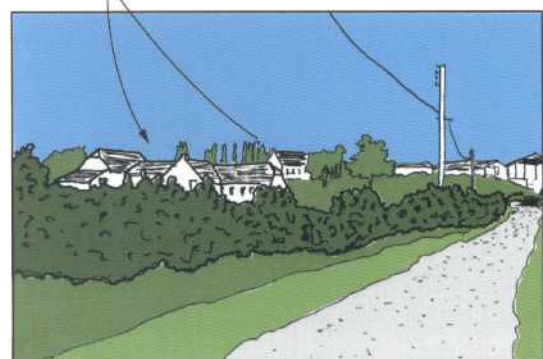
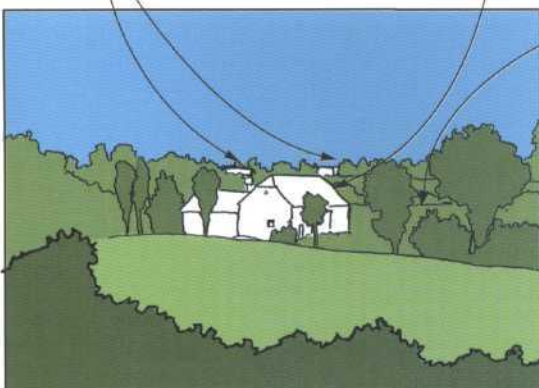
Représentatif du groupement de quelques fermes aux abords d'un cours d'eau (le ruisseau de Fourmanoir), le Fourmanoir est situé dans un vallon au relief assez marqué. Deux fermes sont situées à proximité de ce ruisseau dans le fond de vallon, tandis que sur chacun des versants, on retrouve trois à quatre constructions. Une certaine harmonie se dégage de l'ensemble, notamment grâce à l'homogénéité des matériaux de construction. En revanche, la proximité de la RD 951 a rapproché cet écart de pavillons récents laissant présager une perte progressive de lisibilité de cette organisation.

fermes de haut de versant

ferme en fond de vallon

ruisseau
du Fourmanoir

Deux fermes installées en fond de vallon

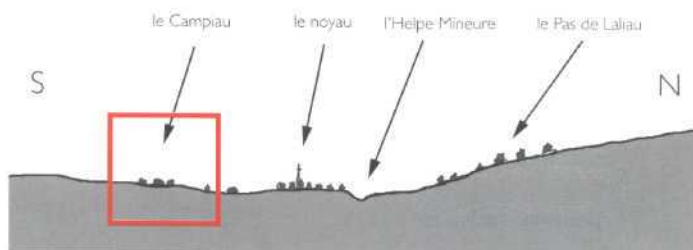
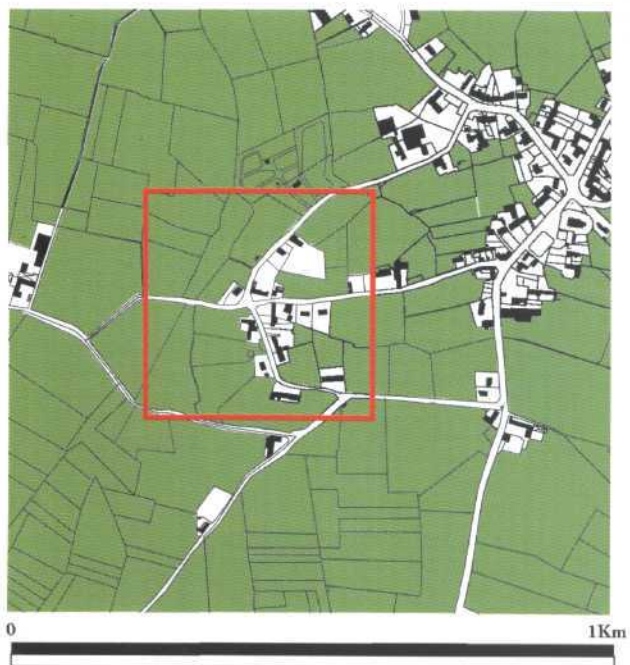
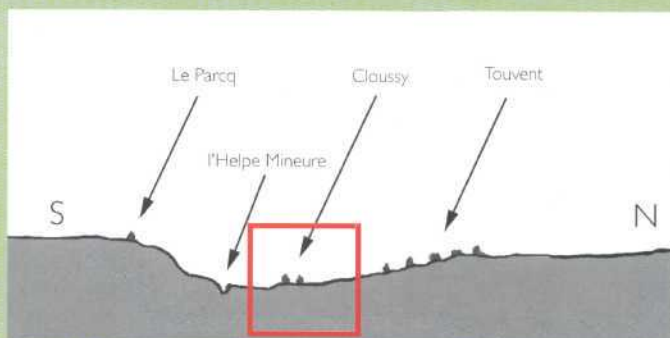
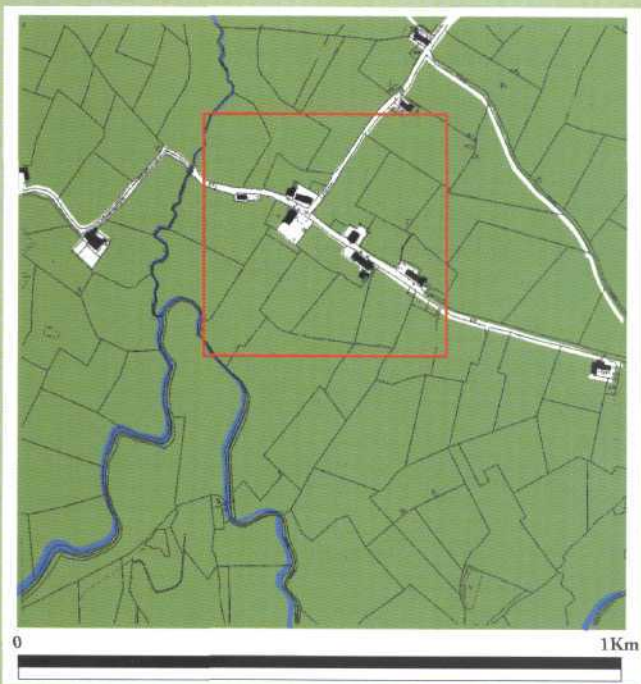


ruisseau
du Fourmanoir

Les écarts

L'intersection de routes, point de passage stratégique, amène l'implantation de constructions en petit nombre (4 à 6). Le bâti structure alors l'espace du carrefour et peut être identifié comme point de repère visuel dans le paysage.

Accroche au réseau viaire :



Autres exemples :

Cloussy, Le Petit Bois, La Capelette, La Demi Route, Le Quart de Route, Les Quatre Maisons à Etroeungt, Les Hayettes à Petit Fayt, La Neuville à Boulogne-sur-Helpe, Le Cheval Blanc à Haut-Lieu, Le Pot d'Étain à Noyelles-sur-Sambre, Le Bon Debout à Cartignies.

Cloussy à Etroeungt.

Situé en fond de vallée, Cloussy est un écart qui comprend cinq à six constructions se développant le long de la route entre Etroeungt et le Pont de l'Écluse (Rainsars). Le regroupement assez fort des constructions lui donne une bonne lisibilité, notamment depuis Les Quatre Maisons. L'identité de cet écart passe également par la disposition en front à rue de chaque construction. Ainsi aucune zone tampon n'existe entre la chaussée et les bâtiments, pas même un semblant d'usoir. On a donc une assez bonne vision de cet écart, autant à travers des perceptions lointaines depuis des points hauts, que lorsque l'on traverse cette structure bâtie étroitement resserrée de part et d'autre de la chaussée.



Les constructions se succèdent le long de la route.

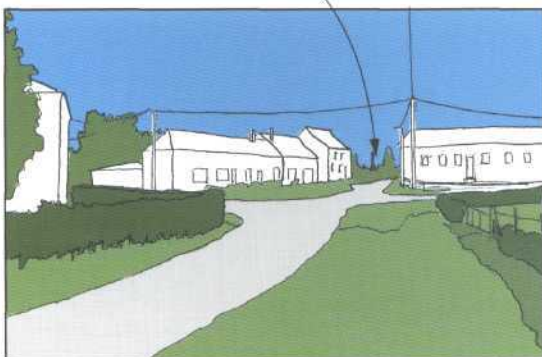


La forte proximité entre les constructions et la voirie affirme la présence de cet écart.

Le Campiau à Grand-Fayt.

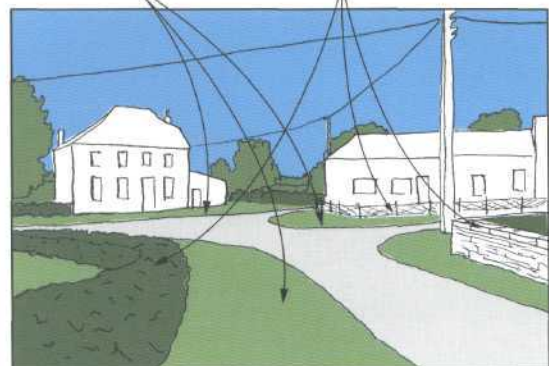
Situé non loin du noyau du village, Le Campiau représente un regroupement de constructions à la croisée de plusieurs routes. Son identité s'affiche par la très frappante composition des cinq habitations formant un carré parfait inscrit de biais par rapport aux voies. Cette implantation conduit au traitement privatif de chacun des angles du carrefour au moyen d'une aire engazonnée entourée d'un muret ou d'une clôture végétale. L'identité de l'ensemble tient également au fait que ces constructions, bien que de types différents, sont toutes réalisées en maçonnerie de briques avec un soubassement et des entourages de baies en pierre.

l'église signale la proximité du noyau



aires engazonnées

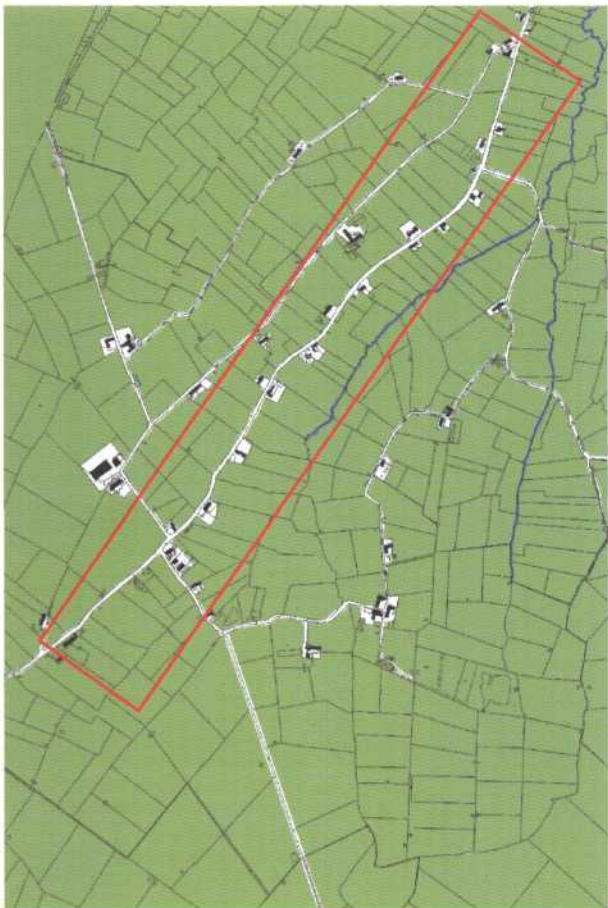
clôtures privées



Le bâti étiré le long d'un axe routier

Une succession de constructions s'étire le long d'un axe routier sans lien direct avec le noyau du village. Les constructions sont trop dispersées pour affirmer leur présence dans le paysage. La discrétion des constructions (souvent des fermes) tient à leur implantation par rapport à la rue et au dispositif de conservation des structures végétales déjà en place (usoir, haies végétales). Mais la grande spécificité de cette forme d'organisation est de ménager, entre chaque construction, des vues transversales sur le paysage. Cette alternance des constructions et des prairies donne un mode d'organisation du bâti distendu dans le paysage.

La rue de Beurepaire et la rue des Plaques à Cartignies



Située entre le noyau de Cartignies et celui de Beurepaire-sur-Sambre, la rue de Beurepaire se compose d'une succession de constructions éparses sur près de 5 km, le long de la RD124. Elle illustre parfaitement cette très singulière façon qu'a le bâti de s'étirer le long d'un axe routier sans pour autant donner lieu à une densité de constructions significative. **L'organisation du bâti n'est pas toujours très structurée**, et peut se résumer à une simple alternance de fermes de part et d'autre de la route sans aucune règle d'implantation. De ce fait, **on ne perçoit pas nécessairement l'identité qui se dégage de l'ensemble. En revanche, celle-ci affirme la présence du paysage qui l'environne**, ici une route sur un point haut marquant la césure entre deux paysages distincts. A l'est, le ruisseau du Grand Rieu se divisant pour devenir les ruisseaux du Grand Sart et de la Queue Broche, est à l'origine de deux vallons à la densité végétale importante (haies et arbres de haut jet). A l'ouest, où le relief est adouci, les haies végétales ont laissé place aux clôtures artificielles.



Chaque ferme composant la rue des Plaques est entourée des terres d'exploitation.

Autres exemples :

Le Grand Chemin à Floyon,
Le Pas de Laliau à Grand-Fayt,
La rue du bois et Le Grand Debout à Le Favril,
Le Bas Foyau et Le Biau Geai à Petit-Fayt,
Les Vallées, Les Linières, Le Pont d'Hazard et
Le Malgarni à Prisches,
La Thiellerie à Saint-Hilaire.

A l'inverse, **on peut parfois découvrir une organisation du bâti très stricte**, c'est à dire un seul et unique mode d'implantation du bâti par rapport à la voirie. Dans ce cas, la répétition de cette implantation, quand elle s'associe à une forte proximité de la voirie et à une moins grande présence du végétal, peut donner une identité assez forte à l'ensemble. C'est le cas pour les Vallées à Prisches où toutes les fermes, essentiellement en marteau, s'implantent perpendiculairement à la rue.



Les Vallées à Prisches : mode d'implantation du bâti par rapport à la rue.

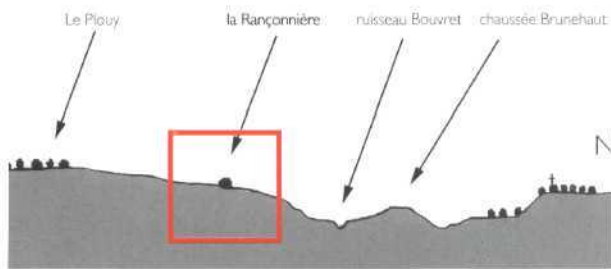
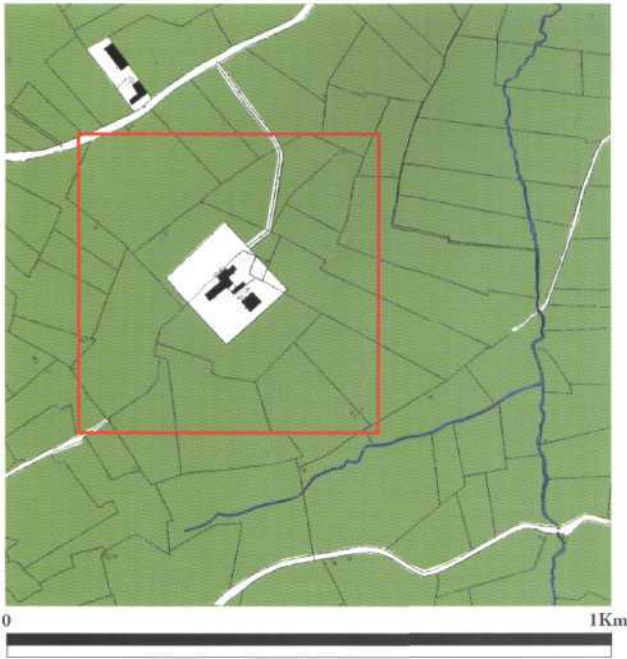


Les Linières à Prisches : dissémination du bâti dans le paysage.

Le bâti isolé

La ferme isolée est un phénomène généralisé sur l'ensemble du territoire de la Thiérache, se définissant par une dispersion totale dans le paysage. Chaque ferme constitue d'ailleurs le plus souvent à elle seule le lieu-dit. Toutefois, la généralisation de ce mode d'implantation est plus présente dans la vallée de l'Helpe Mineure. Installée en fond de vallon, ou plus généralement en haut de versant sur des sites accessibles, la ferme isolée affiche son identité dans le territoire. Elle s'implante de façon très adroite dans un site, tirant au mieux partie de l'ensoleillement, du relief, de la proximité d'un cours d'eau, d'une position adéquate vis-à-vis des terres d'exploitation qui l'entourent. On la trouve à proximité des voiries existantes, mais parfois le chemin de desserte privée renforce son implantation.

La Rançonnière à Etrœungt



Autres exemples :

- Avesnelles, Le Sibérie
- Bas-Lieu, ferme près du ruisseau S'-Pierre
- Beaurepaire-sur-Sambre, la Haie Catelaine
- Boulogne-sur-Helpe, Mont Miroir
- Cartignies, la ferme du Bois Royal
- Dompierre-sur-Helpe, Les Arsilliers
- Etrœungt, La Rançonnière
- Flaumont-Waudrechies, Ferme à Cailloux
- Floyon, Le Petit Moulin
- Grand-Fayt, Les Trente
- Haut-Lieu, La Rie à Grives
- Larouillies, Ferme de la Haute Borne
- Le Favril, Ferme de Bel-Œil
- Marbaix, Le Mal d'Accord
- Maroilles, Ferme de Cerfmont
- Noyelles-sur-Sambre, Ferme du Parc
- Petit-Fayt, Le Balour
- Prisches, La Cense Trigaux
- Rainsars, Le Clocheton
- Saint-Hilaire-sur-Helpe, La Carpette
- Sémeries, Le Baguy
- Taisnières-en-Thiérache, Les Ecreutes

La Rançonnière



Cette ferme isolée illustre parfaitement l'impact d'une construction lorsqu'elle se situe en haut de versant car la structure bocagère ne la dissimule pas.

Une ferme à Bas-Lieu



Cette ferme est l'exemple type d'une construction installée au creux d'un vallon. L'implantation du bâti et les volumes architecturaux résultent de ce contexte.

Mont Miroir à Boulogne



Cette ferme est installée sur un léger réhaussement, calée entre deux branches du ruisseau des Avéries. Elle se dissimule par conséquent dans un paysage de fond de vallon assez dense.

Le bâti et l'activité herbagère

Un territoire évoluant au rythme de l'activité herbagère

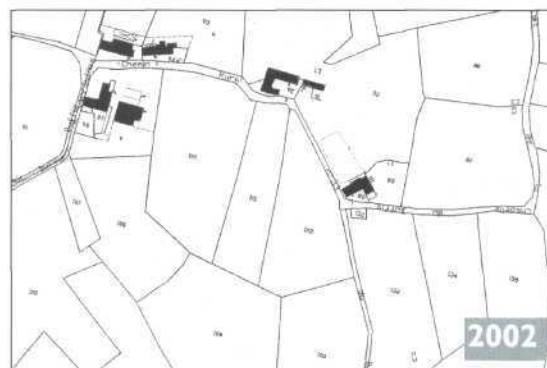
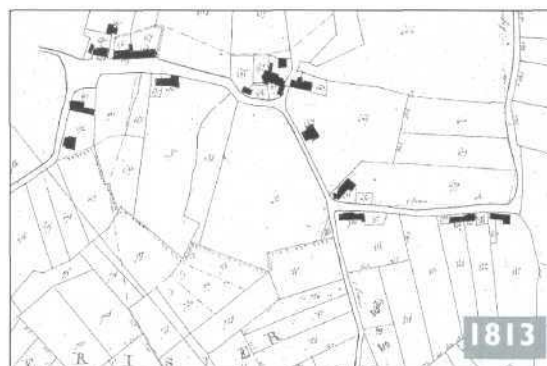
Le bâti de la Thiérache est à dominante rurale et les structures bâties sont principalement de type villageois, sauf autour de la ville d'Avesnes. Malgré les variations démographiques intervenues entre 1800 et aujourd'hui, **les ensembles bâtis ont peu évolué**. Cette permanence s'observe par exemple sur le noyau de Beaurepaire-sur-Sambre, situé dans une zone frontrière, ou sur le hameau des Linières à Prisches. Ces structures bâties sont identifiables sur les cadastres napoléoniens du début du XIXe siècle, et sont déjà structurées telles qu'on peut les observer aujourd'hui. En revanche, **certains hameaux ou écarts ont vu le nombre des constructions qui les composent diminuer de manière significative**, par disparition de certaines fermes, ou par regroupement d'exploitations et des domaines qui leur sont associés. Ce phénomène peut conduire à une perte de lisibilité d'ensembles bâtis autrefois plus structurés. Les constructions de type pavillonnaire édifiées depuis les années 1970, répondant à une autre logique d'implantation, ne sont pas considérées dans cette réflexion.

Le Buffle à Etrœungt

Le Buffle (Etrœungt) est représentatif de la diminution du nombre de constructions au fil du temps. En 1813, cet écart comportait treize fermes, alors qu'il n'en comprend plus que cinq aujourd'hui. On peut noter par ailleurs l'augmentation des dimensions des parcelles liée à l'accroissement de la taille des exploitations agricoles. Aujourd'hui, la permanence de cette structure bâtie se perçoit encore dans la lecture des fermes qui la composent. Bien que certaines d'entre elles aient été modifiées (grange ajoutée et surélévation), ces édifices, datant du XVIIIe siècle, restent très homogènes.



Les différentes fermes constituant le hameau du Buffle



D'autres cas de structures bâties en régression : les hameaux des Réteaux et de Chevireuil à Floyon, le noyau de Petit-Fayt.

Conclusion

S'il est vrai que les villages de la Thiérache sont caractérisés par la pérennité des structures bâties, il n'en reste pas moins vrai que **le bâti lui-même évolue**. Les fermes sont souvent reconstruites sur des fondations plus anciennes. L'évolution de l'activité économique entraîne un changement d'échelle et de nature de l'exploitation (reconstruction, ajout d'une grange en retour...) et la création d'espaces spécifiques (laiteries, porcheries, caves d'affinage).



Evolution de l'emprise au sol de quelques fermes sur le hameau des "Linières" à Prisches

Un mode d'implantation du bâti non systématique

Différents facteurs président à l'implantation du bâti : l'hydrographie et le relief, le parcellaire, le tracé des voies et l'orientation solaire. L'association de ces éléments détermine les modes d'implantation sans qu'un principe strict s'impose à l'échelle du territoire.

Le hameau des Linières à Prisches :

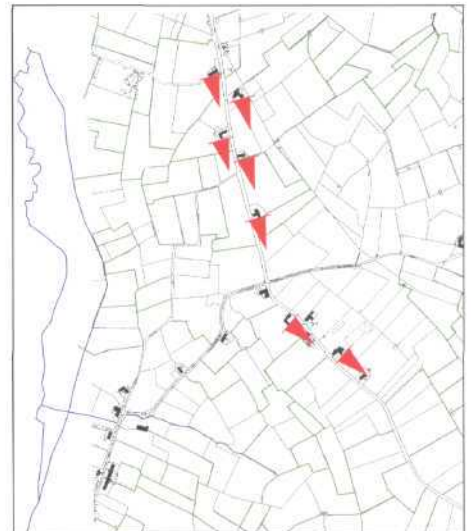
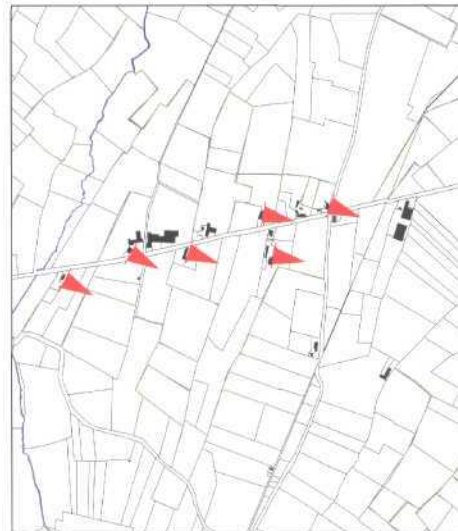
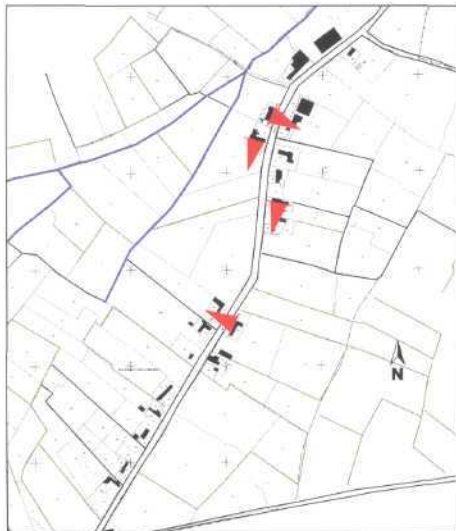
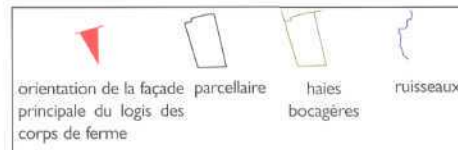
situé le long de la route de Prisches à Grand-Fayt (RD117), il s'est développé sur le relief généré par la présence d'anciens ruisseaux situés de part et d'autre. L'implantation des fermes, se succédant le long de cette voie, est également conditionnée par le parcellaire lanieré. L'orientation solaire n'est pas ici le facteur déterminant ; ce qui explique la variété des modes d'implantation par rapport à la chaussée (pignon sur rue ou en alignement).

Les Hayettes à Petit-Fayt :

La présence du ruisseau du Rieu d'Air et le valonnement créé par ce dernier ont déterminé une orientation assez stricte du parcellaire bocager. Le bâti s'est calé sur cette orientation, imposant une implantation en épi par rapport à la voie. Ni l'orientation solaire, ni le tracé rectiligne de la route de Prisches, n'ont su influencer sur ce mode d'implantation.

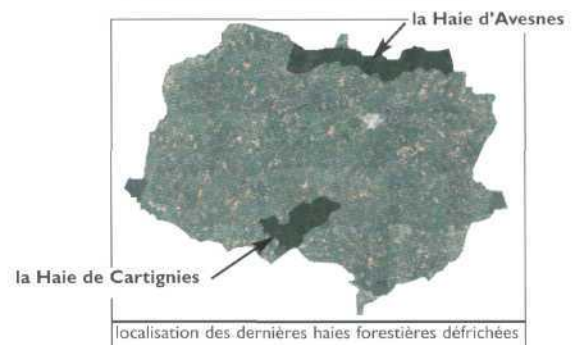
Le hameau du Grand-Chemin à Floyon :

La route du Grand-Chemin se développe sur la ligne des points hauts, sinuant au gré du relief généré par le ruisseau de Chevreuil à l'ouest et la vallée de l'Helpe Mineure à l'est. Le parcellaire bocager suit cette orientation, perpendiculaire à la voie et parallèle aux courbes de niveau. Le rôle de l'orientation solaire renforce l'influence de ces facteurs, favorisant une implantation uniforme du bâti. Une succession de fermes à pignon sur rue constitue ainsi l'identité de ce hameau.



L'influence des derniers défrichements

Les derniers défrichements, effectués entre 1769 et 1832 aux limites de l'entité paysagère de la Thiérache, ceux de la Haie d'Avesnes et de la Haie de Cartignies, ont créé un paysage spécifique. Le maillage parcellaire, répondant à une orientation stricte, est très lâche. La structure bocagère éparse laisse place à des secteurs d'open-fields. Ce milieu très ouvert permet une forte lisibilité de la présence du bâti. De grosses exploitations se sont implantées dans ces nouveaux domaines, créant souvent leur propre chemin d'accès. Le mode d'organisation du bâti en ferme isolée est le seul rencontré sur les zones de défrichement tardif.



La trouée située au centre de la photographie correspond au secteur du "Défriché" et du "Bois Royal" à Cartignies. On perçoit clairement en arrière-plan les résidus forestiers de la Haie de Cartignies.



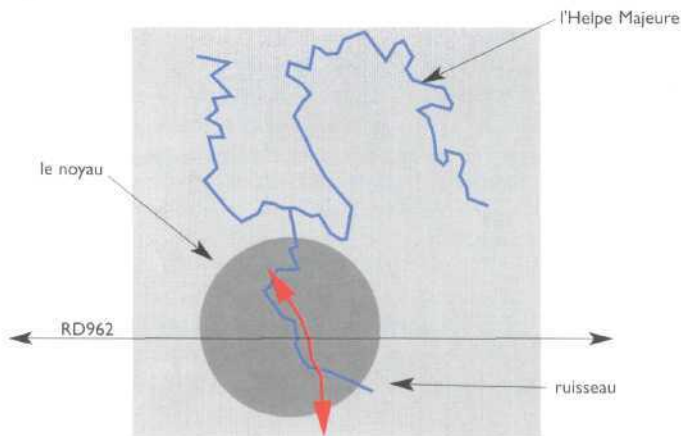
Les fermes que l'on rencontre sur ces terres de défrichements tardifs sont souvent de grandes exploitations agricoles. Ici, la ferme du Bois Royal avec son pigeonnier, ses bâtiments en retour et sa cour ouverte.

Le bâti et le réseau hydrographique

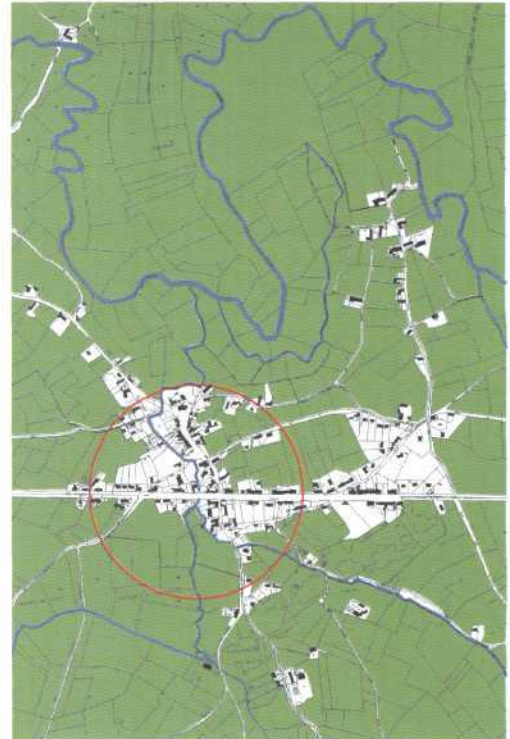
Influence sur la forme du noyau

Le noyau des villes et villages de la Thiérache s'implante presque toujours à proximité du réseau hydrographique principal (Helpe Majeure, Helpe Mineure, Rivièrelette), à la confluence avec le réseau hydrographique secondaire, les ruisseaux. Si les principaux cours d'eau ont assez peu influencé la forme des noyaux, en revanche les ruisseaux ont marqué plus fortement l'organisation des structures bâties.

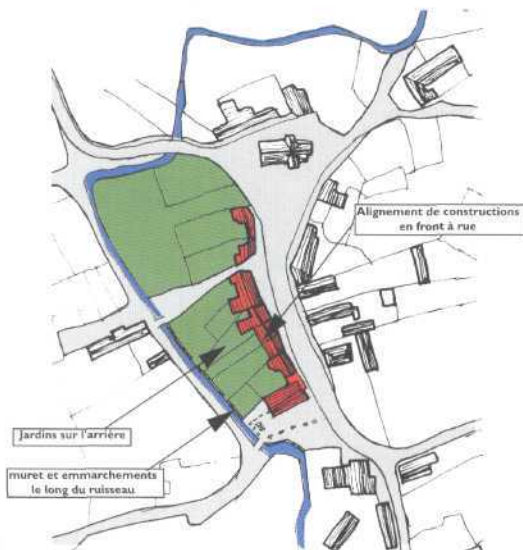
Le noyau de Marbaix



Le noyau de Marbaix se développe selon un axe est-ouest, le long de la RD 962 Maroilles-Avesnes, mais s'organise également selon une orientation nord-sud imposée par la présence d'un ruisseau. Sa localisation et sa forme sont totalement indifférentes à la présence de l'Helpe Majeure car cette dernière dessine un large méandre à l'origine d'une zone de marais où le noyau n'a pas pu s'implanter.



Influence sur l'organisation du bâti



Le noyau de Marbaix

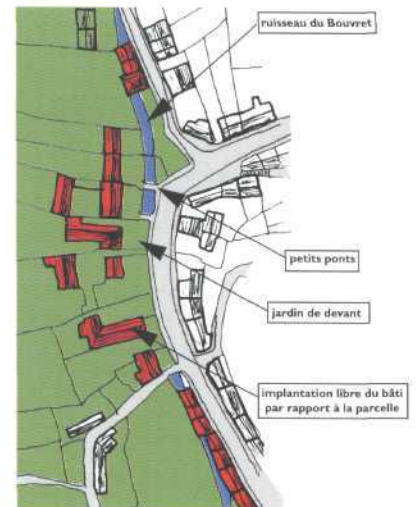
La présence d'un ruisseau peut engendrer une forme d'organisation du bâti assez particulière. Ici, il s'implante sur rue de façon linéaire, les jardins de ces habitations faisant la jonction avec le ruisseau. De l'autre côté de la rue, l'implantation du bâti ne répond pas aux mêmes contraintes et l'on voit clairement que les constructions se positionnent plus librement.



Marbaix : les jardins arrière donnant sur le ruisseau



Etroeungt : les petits pont desservant les habitations



La partie basse du bourg d'Etroeungt

Le ruisseau du Bouvret circule dans la partie basse du bourg d'Etroeungt, contournant le noyau historique implanté sur l'affleurement rocheux. Dans ce cas, le ruisseau de Bouvret serpente le long de la rue et les habitations sont implantées en net retrait par rapport à la chaussée. Des ponts permettent de les desservir. De ce fait, aucune contrainte ne conditionne l'implantation du bâti qui s'est positionné indifféremment en alignement ou perpendiculairement à la rue en ménageant des passages latéraux desservant des granges disposées à l'arrière des habitations.

Les moulins : un bâti spécifique

Le territoire de la Thiérache est marqué par la présence de moulins qui peuvent adopter des situations très différentes par rapport aux villages.

Leurs modes d'implantation

Certains moulins font la liaison entre le noyau du village et la rivière ou sont même intégrés à la structure du noyau. C'est le cas dans des villages exploités par les moines de l'abbaye de Maroilles (Marbaix et Maroilles), ou dans d'autres villages tels Flaumont-Waudrechies, Sémeries ou Dompierre-sur-Helpe.



Moulin situé dans le noyau de Flaumont-Waudrechies.

Souvent situés sur des points de passage et de défense des rivières, les moulins ont participé au développement de structures formant des hameaux à part entière. C'est le cas au *Grand-Fuchau*, hameau de Saint-Hilaire-sur-Helpe et de Dompierre-sur-Helpe, des hameaux *Au-dessus du Moulin* à Cartignies, d'*Hugémont* à Dompierre-sur-Helpe, *Le Rejet du Moulin* à Prisches, ou de la *Rue du Moulin* à Etroeungt.



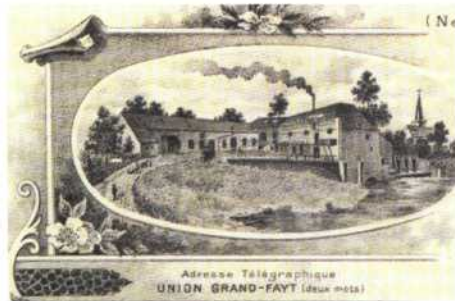
Moulin du hameau *Au-dessus du Moulin* à Cartignies.

D'autres moulins se sont souvent implantés de manière isolée, en marge du réseau hydrographique principal, comme le *moulin des Prés* à Maroilles, les deux moulins du Favril, le moulin de Boulogne-sur-Helpe et le *moulin Saint-Pierre* à Etroeungt, *Le Baguy* à Sémeries, le moulin de Tainières-en-Thiérache, *l'Ourdiaux* à Cartignies.



Moulin isolé à Boulogne-sur-Helpe.

Leurs identifications



Papier entête de la laiterie de l'Union, moulin de Grand-Fayt.



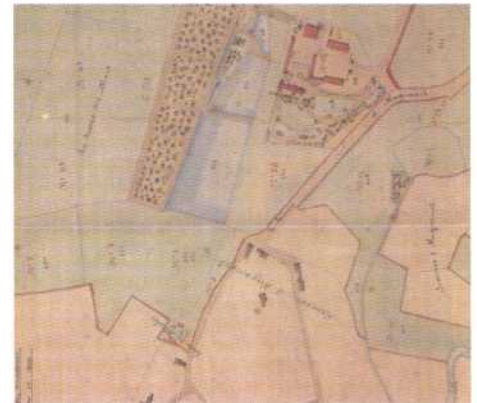
Photographie actuelle du moulin de Grand-Fayt.



Floyon : au fond, l'ancien moulin de Chevreuil aujourd'hui déconnecté du ruisseau situé en avant-plan.

La perte de lisibilité du moulin :

Les moulins implantés de manière isolée sont les plus difficiles à repérer aujourd'hui. Leur transformation en habitation (parfois accompagnée d'un changement d'aspect du volume initial), la disparition de certaines composantes (roue, ventelleries) ou la déconnexion du réseau hydrographique (suppression du bief qui l'alimentait) conduisent l'édifice à ne plus s'apparenter à un moulin à eau. Exemples : Boulogne-sur-Helpe, Dompierre-sur-Helpe, Le Favril, Prisches, Floyon (moulin de Chevreuil).



Plan de situation du château d'Hugémont à Dompierre sur Helpe en 1890

A Hugémont, le château est édifié entre 1684 et 1714 et les jardins aménagés au sud vers 1760. Le parc comprend trois grands étangs, à l'origine des viviers, dont le plus vaste couvre un hectare. Ils sont alimentés par une source située au nord-est, signalée par une fontaine, et alimentent le moulin situé au sud. Cette composition paysagère et le système hydrographique ont perdu aujourd'hui la plus grande part de leur lisibilité, en raison de la disparition de la retenue d'eau en amont du moulin (constituant le troisième étang), de la disparition de la fonction du moulin (devenu habitat) et de la perte du lien existant entre les différents bâtiments.

La perte de lisibilité de l'ensemble bâti :

La perte de fonction du moulin et la disparition de certaines constructions formant jadis un hameau entraînent la perte de lisibilité de l'ensemble (organisation du bâti et rapprochement de l'eau).

L'évolution de leur usage :

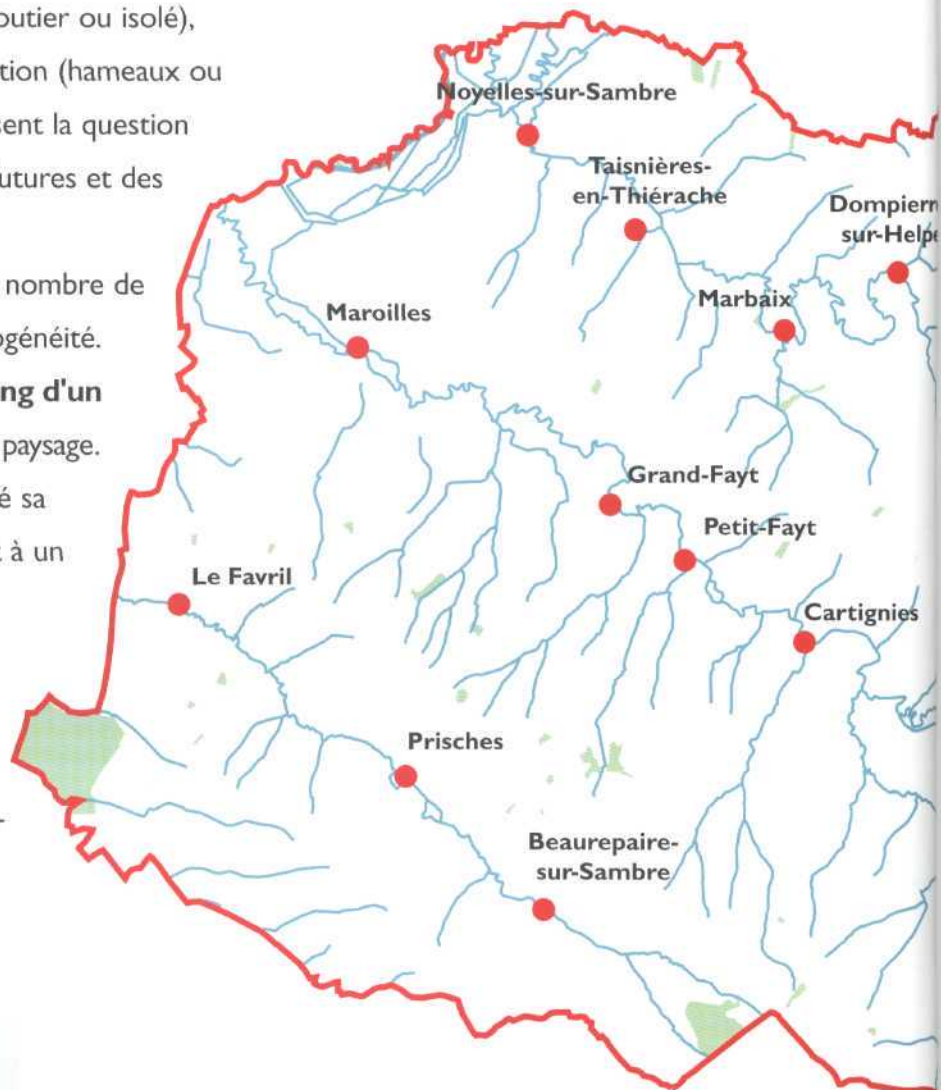
Le moulin de Flaumont a été transformé en scierie de marbre dès 1882, et celui de Maroilles, intégré en 1921 aux Manufactures de Maroilles, établissements spécialisés dans la fabrication de machines à tanner. Ce dernier constitue aujourd'hui une entrée spectaculaire du village, marquant le passage de l'Helpe Mineure. D'autres moulins ont joué un rôle d'usine hydroélectrique comme à Etroeungt et Cartignies, ou furent associés à une laiterie (Grand-Fayt). Leur identification dans le territoire des communes est toujours possible aujourd'hui.

Enjeux

L'organisation du bâti en Thiérache réside soit dans une dispersion de ce bâti (étiré le long d'un axe routier ou isolé), soit dans des formes précises de concentration (hameaux ou écarts). Ces deux modes d'organisation posent la question du choix d'implantation des constructions futures et des logiques d'expansion des communes.

- La qualité d'un **écart** réside dans le faible nombre de ses constructions et dans leur forte homogénéité.
- Le mode d'organisation du **bâti étiré le long d'un axe routier** laisse des vues latérales sur le paysage.
- Un **hameau** est un ensemble qui a trouvé sa logique dans son implantation par rapport à un relief et dans son rapport au noyau.

Toute réflexion sur l'expansion des communes ou sur l'implantation des constructions neuves doit savoir prendre en compte ces paramètres afin que l'identité de chacun de ces ensembles soit préservée.



Un hameau : Au-dessus du Moulin à Cartignies



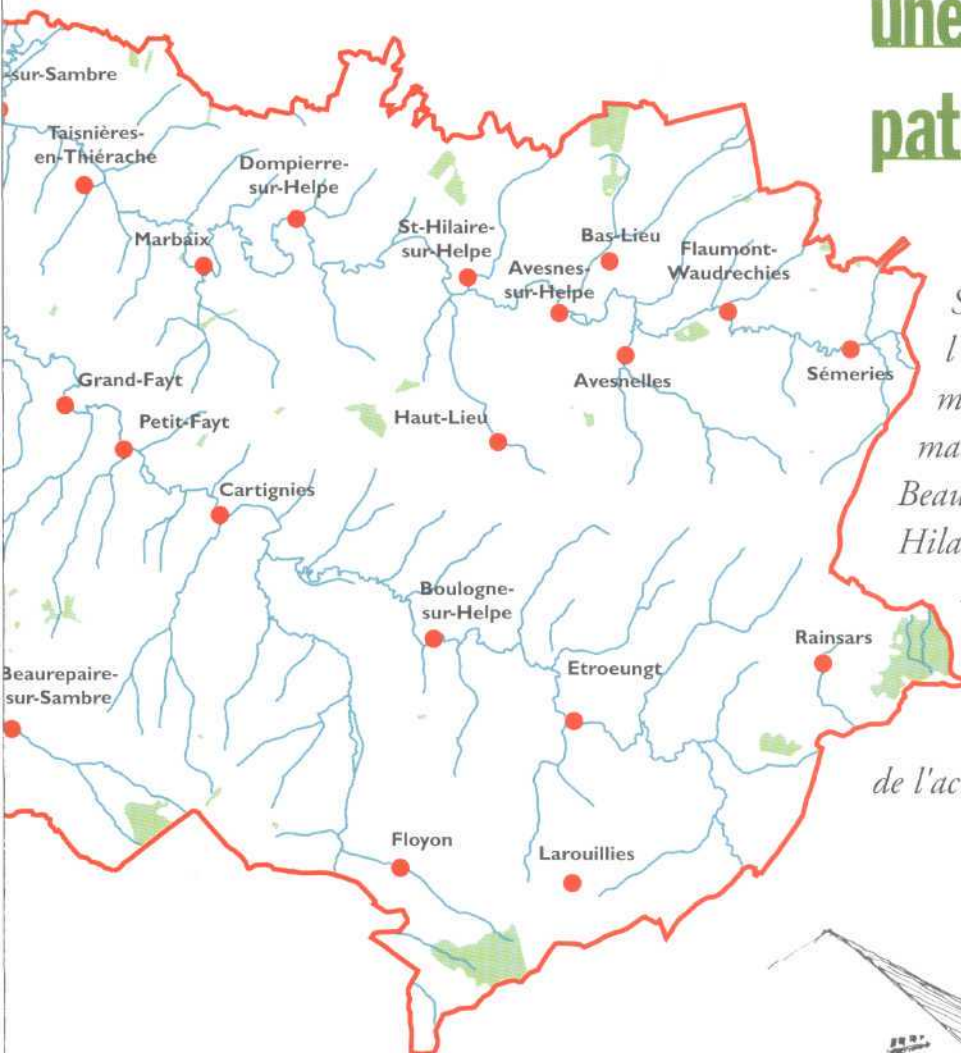
Un écart : Le Condor à Cartignies



Le bâti étiré le long d'un axe routier : rue des Plaques à Cartignies

L'habitat

une composante du patrimoine architectural

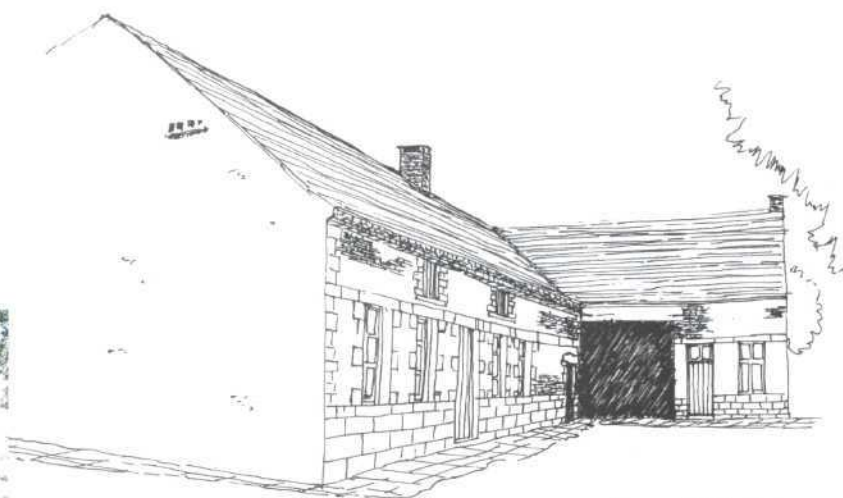


Sur l'entité paysagère de la Thiérache, l'habitat, antérieur à la Seconde Guerre mondiale et non dénaturé, a été étudié de manière systématique sur trois communes, Beaufort-sur-Sambre, Cartignies et Saint-Hilaire-sur-Helpe.

Des caractéristiques générales et une typologie de l'habitat ont ainsi été mises en évidence. La ferme en L reflète plus particulièrement la prépondérance de l'activité laitière au 19^{ème} siècle.



Ferme élémentaire à Beaufort-sur-Sambre



Ferme en L à Cartignies

Caractéristiques générales de l'habitat

A partir de l'observation du territoire et d'une étude statistique portant sur 503 édifices (266 sur Cartignies, 153 sur Saint-Hilaire-sur-Helpe et 84 sur Beaurepaire-sur-Sambre), des caractéristiques générales de l'habitat ont été dégagées.

Caractères généraux :

Sur les trois communes, les fermes représentent 83% de l'habitat et les maisons 17%. Le bâti date à 80% du 19^e siècle (de 1800 à 1914) et à 18% du 18^e siècle. Il existe cependant des différences au sein de l'entité, notamment entre le nord et le sud. Si la quasi-totalité de l'habitat de Beaurepaire date du 19^e siècle, celui-ci ne représente que 61% à Saint-Hilaire où l'habitat du 18^e siècle est bien représenté (à 37%).

Le matériau principal de maçonnerie est la brique (à 80%), mais avec de grandes différences selon les communes. A Beaurepaire, où l'habitat est le plus récent, la brique est en position de monopole. Sur une commune comme Saint-Hilaire, à l'habitat plus ancien, la proximité des carrières de Dompierre et de Marbaix explique l'utilisation du calcaire marbrier à 35%. La volumétrie de l'habitat est en rez-de-chaussée pour les 2/3 des édifices.

Des fermes isolées aux formes complexes :

Ces statistiques mettent en évidence la principale époque de construction d'un édifice, mais ne rendent pas compte de la reconstruction et de la transformation des fermes en Thiérache, en particulier de l'adjonction de bâtiments annexes. En effet, une laiterie est souvent ajoutée, semi-enterrée à l'arrière, en liaison avec l'étable et la cave à fromages ; les étables elles-mêmes sont agrandies, les bâtiments surélevés. Ces transformations sont le signe de la spécialisation de la Thiérache dans l'activité herbagère au cours du 19^e siècle.

Sur les trois communes, les fermes sont à 54% de plan rectangulaire et à 19% de plan en L. De même, ces chiffres ne restituent qu'une forme générale et non l'évolution du bâti.

Liées à la constitution du bocage, les exploitations agricoles, réparties sur tout le territoire étudié, sont isolées à 91%. Les fermes, peu élevées, sont à 74% en rez-de-chaussée. Néanmoins, au nord de l'entité, à Saint-Hilaire, les constructions à un étage sont plus nombreuses (36%).

Issues de l'histoire du territoire, les fermes, composantes principales de l'habitat en Thiérache, se caractérisent par la diversité de leurs dispositions : dans des volumes généraux simples, la multiplication des fonctions se traduit par la construction d'extensions secondaires.

Les zones de défrichements tardifs :

Les derniers défrichements des forêts résiduelles, la Haie de Cartignies et la Haie d'Avesnes, sont intervenus entre 1769 et 1832. De nouvelles terres ont ainsi été dégagées qui ont permis la création de domaines plus vastes que les exploitations présentes antérieurement sur le territoire. Plusieurs fermes relevant de ce type d'implantation ont été identifiées sur ces zones. Certaines, comme le Bois Royal (1837), sont construites à la suite des défrichements, d'autres plus tardivement, dans les années 1860-1880. Elles se situent essentiellement sur les franges des communes, près des ruisseaux de

Beaurepaire et du Pavillon, dans la zone du Bois Royal pour Cartignies, sur la chaussée de Berlaimont et le secteur de la Croisette sur Saint-Hilaire. Elles se distinguent par des volumes plus importants que les fermes élémentaires ou en L et par l'usage unique de la brique en maçonnerie, mais n'adoptent pas de dispositions homogènes.



La ferme du Bois Royal à Cartignies

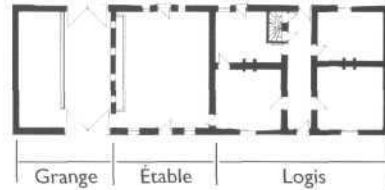
Seules les fermes situées sur les zones de défrichements tardifs adoptent des volumes généraux plus développés.

Les types d'habitats majeurs

Au-delà de ces caractéristiques générales, la Thiérache se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat : la ferme élémentaire, la ferme en L, la maison élémentaire et la maison de bourg.

La ferme élémentaire

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions réunies dans une ferme – logis, étable et grange – sont regroupées dans un seul bloc. La toiture est à deux pans et à unifaîtage. Des volumes secondaires, abritant une laiterie, ont pu s'ajouter à l'arrière du logis et de l'étable.



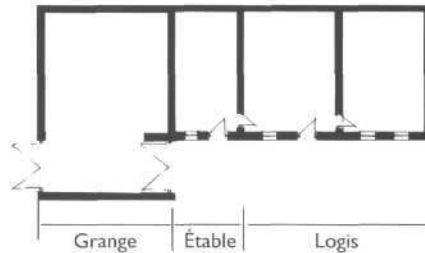
A Beaufort-sur-Sambre



A Beaufort-sur-Sambre

La ferme en L

La ferme de plan en L se caractérise par une implantation de la grange perpendiculairement au logis. De cette organisation résulte un espace extérieur, la cour. Cette forme peut être d'origine. Elle peut aussi résulter de l'adaptation de la ferme élémentaire à de nouvelles fonctions, laitières notamment.



A Beaufort-sur-Sambre



A Saint-Hilaire-sur-Helpe

La maison élémentaire

Elle est identifiée comme une maison en rez-de-chaussée de petite taille, correspondant à une forme d'habitat minimum.

En milieu rural, les maisons élémentaires sont situées dans le noyau des communes, participant par leur mitoyenneté de la structure en village-rue, et ont souvent été transformées. En milieu urbain, elles appartiennent généralement à l'époque industrielle.



A Saint-Hilaire-sur-Helpe



A Maroilles, maisons élémentaires accolées

La maison de bourg

Elle est située dans le noyau des villes et villages. Mitoyenne et implantée sur rue ou en léger retrait, elle comporte un étage et une toiture à deux pans. Le nombre de travées varie de deux à cinq. En Thiérache, elle a particulièrement été identifiée dans les communes les plus importantes, comme Etroeuingt, Prisches ou Maroilles.

A Maroilles



A Etroeuingt



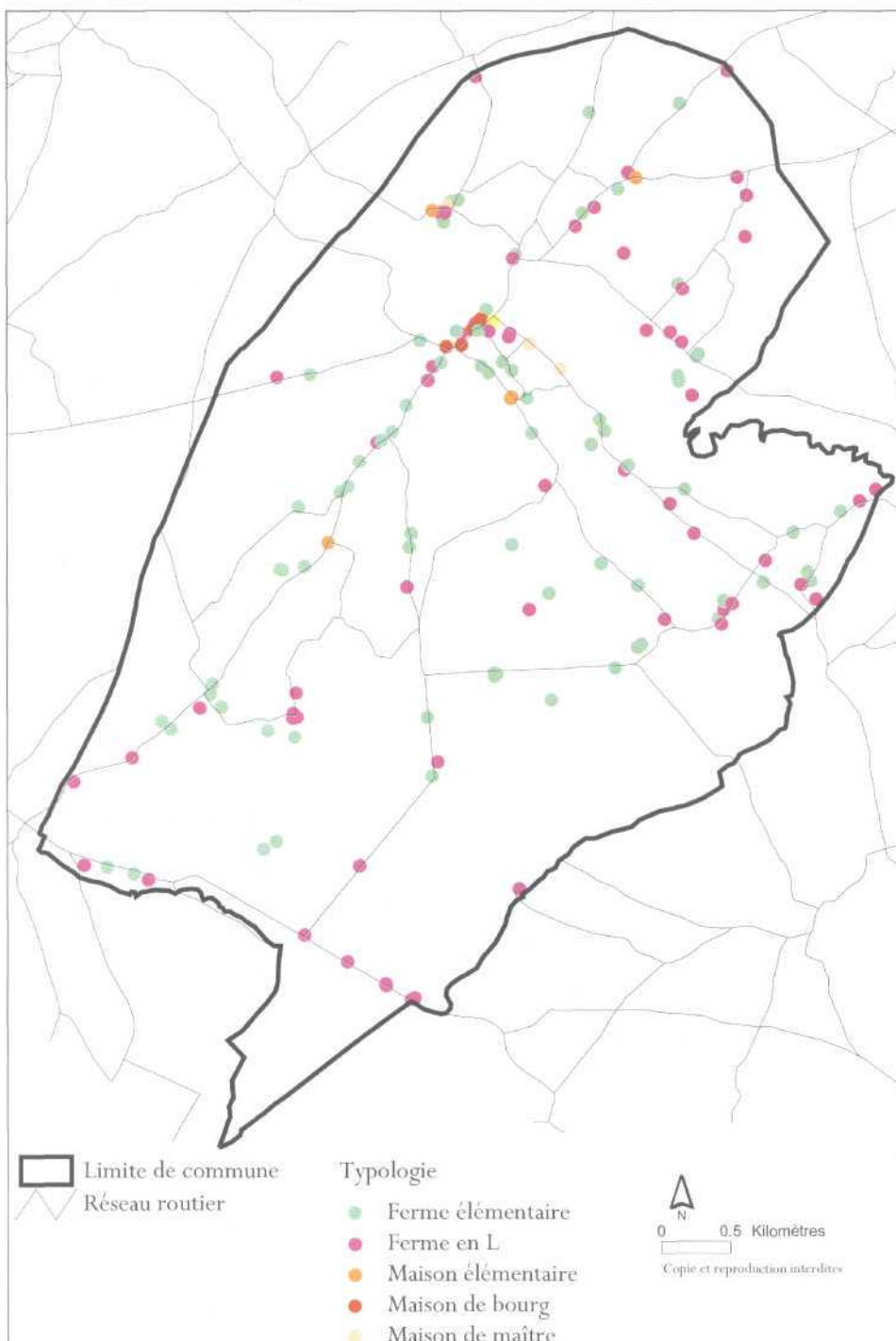
A Prisches

Rappel méthodologique

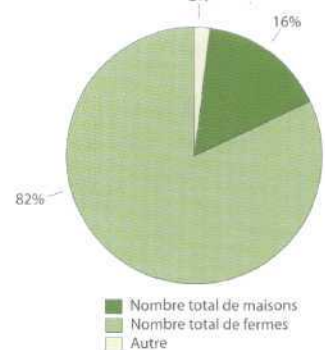
Elaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le service régional de l'Inventaire de la direction régionale des Affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais, ce niveau d'étude se déroule de la façon suivante :

- 1 - sélection d'un échantillon de communes représentatives de l'entité paysagère, issue de l'étude des différents modes d'implantation du noyau dans le paysage. Pour l'entité de la Thiérache, trois communes représentatives du patrimoine architectural ont été choisies, qui témoignent de trois échelles de communes significatives de ce secteur : Cartignies (1208 hab.), Saint-Hilaire-sur-Helpe (778 hab.) et Beaufort-sur-Sambre (258 hab.). Par ailleurs, Saint-Hilaire-sur-Helpe est représentatif des communes de la vallée de l'Helpe Majeure par l'emploi de la pierre bleue.
- 2 - étude systématique de l'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale et n'ayant pas subi de grandes transformations.
- 3 - constitution d'une base de données à partir des fiches réalisées sur chaque élément bâti et des photos numériques.
- 4 - exploitation statistique et cartographique des données recueillies et définition des types d'habitat les plus fréquemment rencontrés.
- 5 - analyse et définition des caractéristiques générales de l'habitat : matériaux de maçonnerie et de couverture, implantation par rapport à la rue, époques de construction...
- 6 - diverses restitutions, dont ce document qui précise les types d'habitat les plus caractéristiques, enrichi de fiches typologiques.

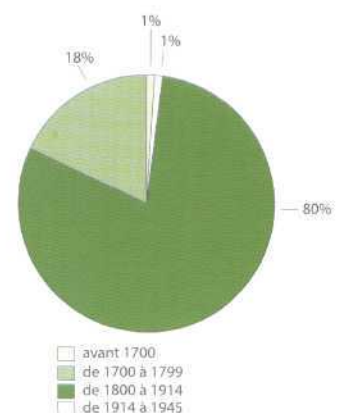
Un exemple : Les types d'habitat à Cartignies



Catégories d'habitat sur les trois communes



Principales époques de construction sur les trois communes étudiées



Le patrimoine bâti

La Thiérache

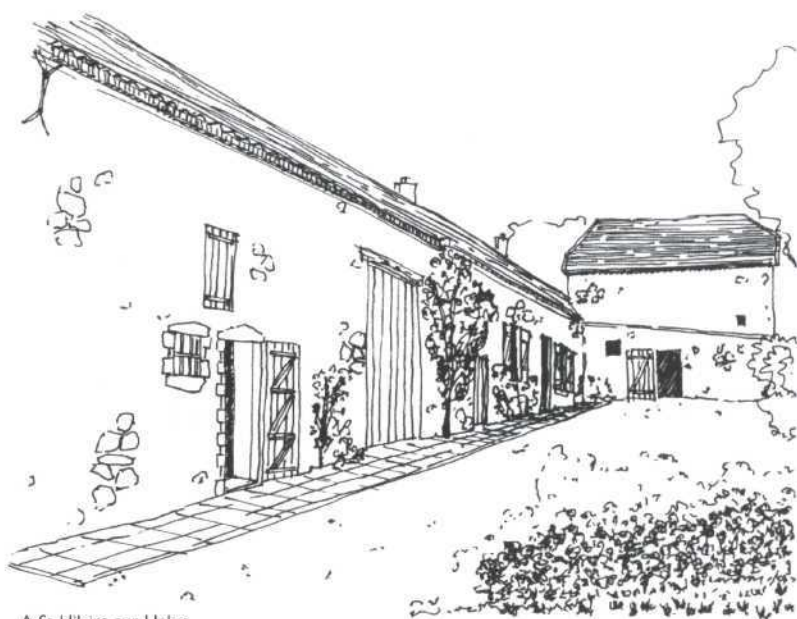


A Beaufort-sur-Sambre

La ferme en L

La ferme de plan en L se caractérise par une implantation de la grange perpendiculairement au logis. De cette organisation résulte un espace extérieur, la cour.

Cette forme peut être d'origine. Elle peut aussi résulter de l'adaptation de la ferme élémentaire à de nouvelles fonctions, laitière notamment.



A St-Hilaire sur Helpe



A Floyon

Elle est immédiatement construite en L dès le 18^{ème} siècle ou au cours du 19^{ème} siècle. Elle évolue en L dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle par l'ajout d'une grange au logis du 18^{ème} siècle, répondant ainsi aux exigences de l'activité herbagère et laitière en développement.



A Beaufort-sur-Sambre

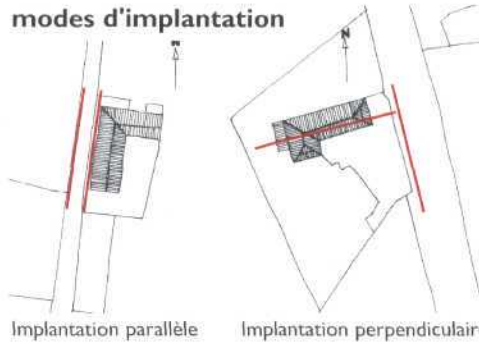
Son identité

Ses caractères d'origine

Identifiants de la ferme :

- implantation perpendiculaire ou parallèle à la voie
- isolement sur sa parcelle
- orientation déterminée par la façade principale
- volumétrie horizontale (logis / étable / grange) marquée par un rapport des proportions toiture/élévation (1/3, 2/3)
- constructions majoritairement en rez-de-chaussée
- régularité, équilibre des percements
- modes d'organisation des fonctions de la ferme : le logis se compose de deux pièces de vie dont l'une communique avec l'étable ; la grange regroupe deux espaces, l'un placé dans le prolongement de l'étable (lieu de stockage) et l'autre formant le retour (aire à battre)

modes d'implantation



Implantation parallèle

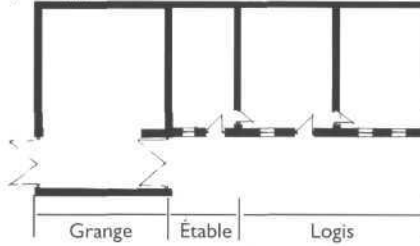
Implantation perpendiculaire

cas en rez-de-chaussée



Facade principale

plan type

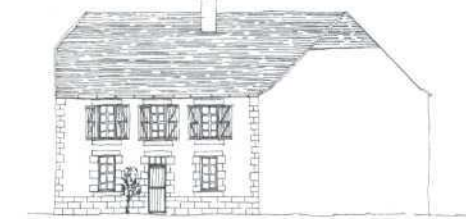


Grange

Étable

Logis

cas en r+1



Facade principale

Ses composantes

La grange

Lorsque la ferme est en L dès l'origine, la grange est définie par la largeur de la porte charretière; elle est alors "en retour". Dans le prolongement du logis, elle suit la même ligne de faitage.

Lorsque la grange est construite dans un second temps, elle peut adopter diverses volumétries : elle présente une façade plus élevée ou un volume plus imposant, juxtaposé au premier bâti.

La porte charretière, en bois pleine aux lames verticales jointives, s'identifie par une baie aux proportions imposantes. Son linteau en bois, brique ou pierre bleue est droit ou cintré. Un jeu de couleurs ou encore une serrure particulière apportent un caractère distinctif à un bâti en premier lieu fonctionnel.



Une grange au volume imposant



porte charretière d'une grange dite "en retour"



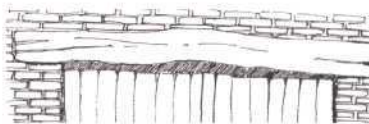
linteau cintré



porte en bois pleine



serrure particulière



linteau droit



jeu de couleurs



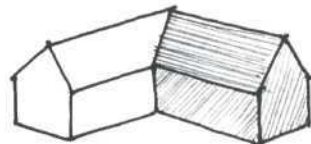
porte de grange distinctive

Ses variantes

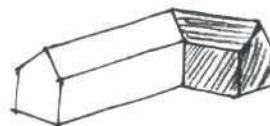
Lors de l'agrandissement d'une ferme, le développement du bâti peut suivre des modalités différentes :

- proportions volumétriques de la ferme inversées
- surélévation du logis et construction de la grange à une même hauteur
- ajout d'une grange monumentale suivant diverses implantations
- dans le logis même, disposition de volumes intérieurs (laiterie semi-enterrée, cave d'affinage) résultant d'adaptations à de nouvelles fonctions.

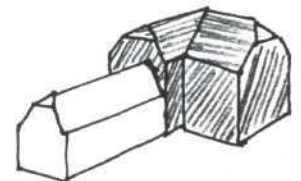
-inversion des proportions



-surélévation et grange à unifaitage



-quelques variantes



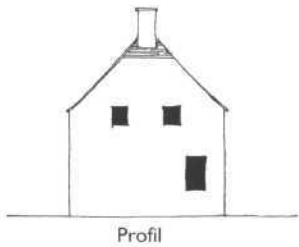
ferme à Floyon



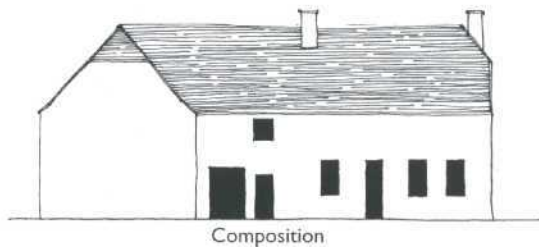
ferme à Beaurepaire-sur-Sambre



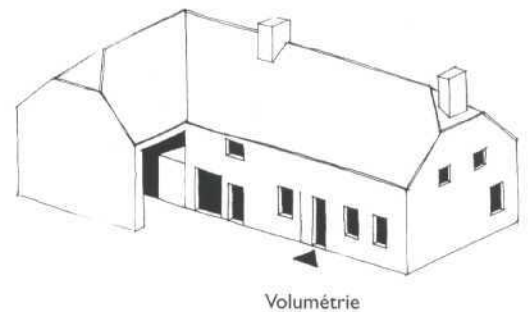
ferme à Beaurepaire-sur-Sambre



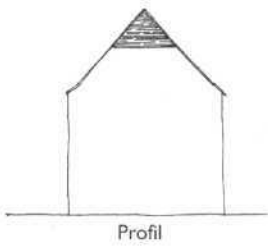
Profil



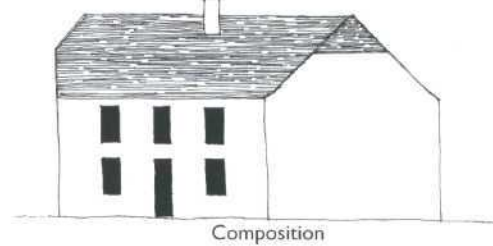
Composition



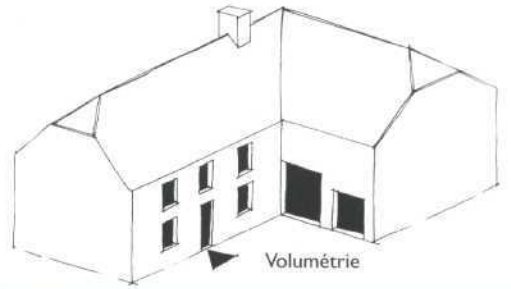
Volumétrie



Profil



Composition



Volumétrie

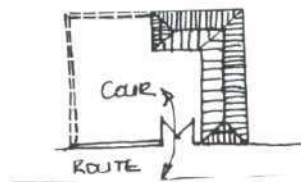
La cour

Espace extérieur créé par le retour de la grange

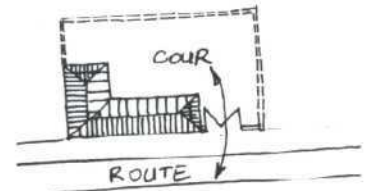


ferme en L d'origine à Beaufrepaire

La cour se développe différemment suivant l'implantation de la ferme :



Lorsque le logis est perpendiculaire à la voie, la cour sert d'espace tampon entre la rue et la ferme qui s'offre aux regards. Elle assure un rôle de liaison entre les différentes fonctions du bâti.



Lorsque le bâti est parallèle à la rue, la cour constitue un espace de dégagement intime, ouvert sur le paysage à l'arrière.

Au sol, le traitement de liaison entre la cour et le bâti est assuré par les pieds de façade traité soit de manière minérale (dallage aux pierres équarries ou pavés) soit en platebande de végétation vivace.

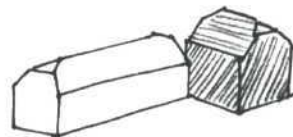
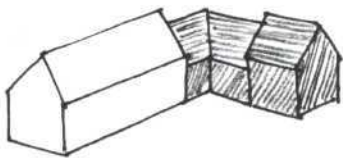


dallage en pierre bleue

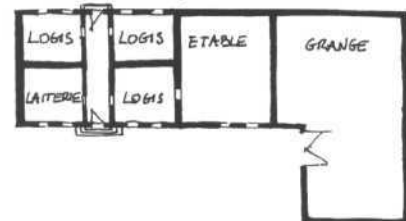


plate-bande végétale

autour de l'implantation de la grange



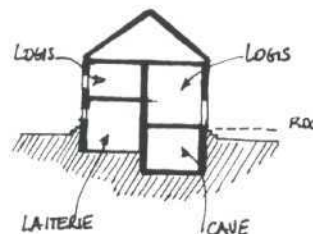
volumes intérieurs adaptés à l'activité laitière



ferme à Saint-Hilaire-sur-Helpe



ferme à Saint-Hilaire-sur-Helpe



ferme à Beaufrepaire-sur-Sambre

Ses caractères architecturaux

Matériaux de maçonnerie



Les matériaux généraux de maçonnerie sont la brique, la pierre bleue ainsi que le grès et le schiste. L'association de matériaux et leur mise en oeuvre dans la ferme en L permettent la lecture de l'évolution du bâti (surélévation...).

Les matériaux



La brique



La pierre bleue



Le grès et le schiste

La mise en oeuvre



Composite



Moellons



Pierre de taille

Toiture

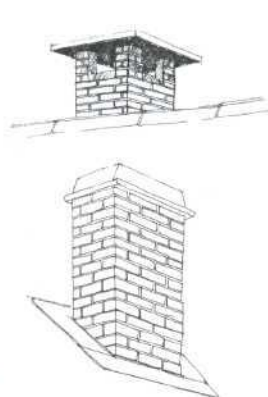
Elle est à deux pans avec une forte pente (>45°), et se compose d'une charpente en bois assemblés, d'une couverture de matériaux divers et d'éléments distinctifs (souches de cheminées, croupes...).

charpente



ferme : assemblage principal de la charpente

souches de cheminées



croupes



croupe simple

demi-croupe ou "nez cassé"

couverture



ardoise

matériau synthétique

tuile mécanique

Ouvertures

Aussi diverses soient-elles, leurs positionnements dans l'ordonnement des façades de la ferme en L permettent une lecture extérieure des volumes fonctionnels internes (laiterie, cave, logis...). Les encadrements sont en pierre de taille, en brique, ou en dés de pierre bleue avec rangs de brique intercalés.

Les portes :

d'entrée du logis (avec imposte vitrée) ; d'utilitaires (étable, grange)



porte de logis



porte d'étable

Les fenêtres :

de formes différentes : linteaux droits ou cintrés. Les volets sont majoritairement en bois peints et pleins.



Les aérations :



laiterie



grange



cave d'affinage



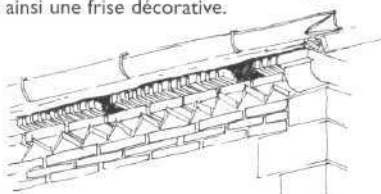
fenil

Modénatures - Détails

Liées à une utilisation technique, les modénatures dans le bâti agrémentent la ferme en L, ainsi chacune d'entre elles se distingue de sa voisine. Des éléments à caractère symbolique sont également présents en façade.

Corniche denticulée :

jeu de brique en débord et alternant biais, sur chant et sur lit créant ainsi une frise décorative.



En pierre de taille et de pays, le bandeau agrémenté une façade principale monotone en brique.

niche



symbole chrétien et date



fer d'ancrage



simple



personnalisé

La couleur

appliquée en aplat ou bandes verticales, est réservée aux éléments menuisés. Elle est utilisée communément pour le corps de bâti principal et peut se singulariser pour la grange.

chronogramme



Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte
des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation,
à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands,
à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc,
ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques
sur le patrimoine du Parc

Déjà parus :

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon
- La Plaine de Sambre

Les Guides techniques du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon

Partenaires financiers :



UNION EUROPEENNE
Fonds européen
de développement régional



Partenaires techniques :

*Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de
l'Inventaire et Conseiller pour le patrimoine.
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord,
Conseil général du Nord,
Contrat de développement rural « Maroilles-Mormal »,
Contrat de développement rural « Avesnois-Solrésis »*



www.parc-naturel-avesnois.fr

**Parc naturel régional
de l'Avesnois**

**Maison du Parc
"Grange Dimière"**
4 cour de l'Abbaye - Boîte Postale 3
59550 MAROILLES
Téléphone : 03 27 77 51 60
Fax : 03 27 77 51 69
E.mail : contact@parc-naturel-avesnois.com

**Parc naturel régional
Scarpe-Escaut**

Maison du Parc "Le Luron"
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Téléphone : 03 27 19 19 70
E.mail : contact@pnr-scarpe-escaut.fr
Site internet : pnr-scarpe-escaut.fr

**Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale**

Boîte Postale 55
62510 ARQUES
Téléphone : 03 21 87 90 90
Fax : 03 21 87 90 87
E.mail : info@parc-opale.fr

